

# Devenir ambassadeur : le projet éco-citoyen de *Mouvement de Palier*

Mémoire de stage réalisé à *Mouvement de Palier* du 3 avril au 7 juin

Tuteur universitaire : M. Julien Lois, maître de conférences associé en Sciences  
Économiques à l'Université Lumière Lyon 2

Tuteur professionnel : Mme Pauline Veillerot, fondatrice et présidente de l'association  
*Mouvement de Palier*

Faculté de Sciences Économiques et de Gestion – Université Lumière Lyon 2  
Master 1 Économie Sociale et Solidaire



## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement Pauline Veillerot pour la confiance qu'elle m'a témoigné et pour l'opportunité d'avoir pu travailler au sein de cette équipe de bénévoles dynamiques, autour d'une problématique passionnante qui est celle des déchets et de leur gestion au sein de la ville.

Parmi ces bénévoles, je remercie tout particulièrement Sarah Desmurs, Jérémy Philippe et Éloïse Chizat avec qui j'ai travaillé dans une ambiance très agréable.

Parmi mes professeurs universitaires, je souhaite remercier M. Lahsen Abdelmalki qui a répondu à mes questions avec bienveillance.

Enfin, je tiens à remercier mon tuteur, M. Julien Lois, pour son aide déterminante dans le cheminement de ma réflexion et ses encouragements lors de la rédaction de ce rapport.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	1
<b>I. L'éducation au développement durable : définition, enjeux et débats.</b>	3
<b>1. Aux origines de l'EDD.</b>	3
1.1. <i>Une posture pédagogique.</i>	3
1.2. <i>À l'origine, la notion de « développement durable ».</i>	4
1.3. <i>Émergence et institutionnalisation de l'EDD.</i>	5
<b>2. Éduquer au développement durable : de quoi parle-t-on ?</b>	7
2.1. <i>Une pensée complexe, un enseignement interdisciplinaire.</i>	7
2.2. <i>Un objectif clair de responsabilité citoyenne.</i>	8
2.3. <i>Une éducation à agir.</i>	10
<b>3. La notion d'EDD largement débattue.</b>	11
3.1. <i>La conception behavioriste.</i>	11
3.2. <i>La conception systémique.</i>	12
3.3. <i>L'approche critique.</i>	13
<b>II. Mouvement de Palier, un projet d'éducation populaire.</b>	15
<b>1. Un modèle de transmission horizontale, le concept d'ambassadeur citoyen.</b>	16
1.1. <i>À l'origine de Mouvement de Palier : les ambassadeurs du tri.</i>	16
1.2. <i>Le choix d'une formation qualitative.</i>	18
1.3. <i>Un projet d'éducation par les pairs.</i>	19
<b>2. Qu'est-ce que l'éducation populaire ?</b>	22
2.1. <i>Définition et historique.</i>	22
2.2. <i>Les liens entre éducation populaire et économie sociale et solidaire.</i>	24
2.3. <i>L'éducation populaire au sein de Mouvement de Palier.</i>	25
<b>3. Développer le « pouvoir d'agir » des citoyens (empowerment).</b>	28
3.1. <i>« Empowerment » : de quoi parle-t-on ?</i>	28
3.2. <i>Redevenir acteur du monde.</i>	29
<b>III. Spécificités de Mouvement de Palier et préconisations.</b>	31
<b>1. La mobilisation et la responsabilisation des ambassadeurs.</b>	31
1.1. <i>La question des déchets : un enjeu partagé.</i>	31
1.2. <i>Une forte responsabilisation des ambassadeurs.</i>	32
1.3. <i>L'enjeu de l'engagement à long terme.</i>	33
<b>2. Des enjeux de gouvernance.</b>	35
2.1. <i>Une gouvernance démocratique.</i>	35
2.2. <i>Une forme de hiérarchie implicite.</i>	36
2.3. <i>Vers une transparence accrue.</i>	37
<b>3. La possibilité d'essaimage de Mouvement de Palier.</b>	39

3.1.	<i>Une consigne locale à vocation nationale.</i>	39
3.2.	<i>Des outils adaptatifs et personnalisables.</i>	40
	<b>Conclusion</b>	42
	<b>Bibliographie</b>	45
	<b>Annexes</b>	48

## Introduction

En 2018, chaque Français produit 590 kilos de déchets par an qui se décomposent comme suit : 365 kg d'ordures ménagères (issues des poubelles grise, jaune et du silo à verre) et 225 kg d'ordures déposées en déchèterie, selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Parallèlement à un accroissement constant de la consommation depuis la seconde moitié du XXème siècle, la quantité de déchets produits par les ménages a doublé depuis quarante ans.

Or la gestion de ces déchets pose de nombreux problèmes dans le domaine de l'environnement comme de la santé publique et représente un coût important pour l'État, les collectivités, les entreprises et les citoyens : environ 120€ par an et par personne.

Pour répondre à cette préoccupation se sont élevées des voix, parmi lesquelles des collectifs de citoyens. *Mouvement de Palier* est l'un de ces collectifs : fondée en janvier 2016 par Léa Gambini et Romain Gautier, l'association a pour objectif de former des ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets. Les ambassadeurs sont des citoyens volontaires, formés par l'association, qui ont pour objectif d'une part de sensibiliser leurs voisins au sein de leur immeuble afin de clarifier les consignes de tri et d'autre part de rétablir du lien social.

Dans ce contexte, l'action de sensibiliser, qu'il s'agisse des bénévoles qui représentent l'association ou des ambassadeurs au sein de leur immeuble, est un processus qui consiste non seulement à susciter l'intérêt d'une personne ou d'un groupe (selon la définition du *Petit Robert*), mais également à expliquer les enjeux, les problématiques autour d'un thème et à diffuser des informations, par divers moyens, afin de favoriser la réflexion de l'individu ou du groupe ciblé.

L'initiative de *Mouvement de Palier* accompagne celle initiée par la Métropole de Lyon avec les *Ambassadeurs* ou *Messagers du tri*. Ces derniers vont à la rencontre des habitants pour communiquer autour des consignes de tri, les expliciter et les ré-expliciter au besoin. Ils peuvent également s'adresser aux bailleurs sociaux pour mener des actions de proximité. Les ambassadeurs *Mouvement de Palier* relèvent de ce même principe : une communication directe auprès des habitants autour de la question des déchets. Toutefois, comme nous le verrons, la démarche de l'ambassadeur *Mouvement de Palier* se situe dans le

temps long et dans la proximité géographique : ce n'est pas une personne « de l'extérieur » qui vient sonner chez l'habitant, mais bien un voisin direct que l'on a probablement déjà aperçu dans la cage d'escalier. Cette différence est majeure dans la perspective de sensibilisation à la problématique des déchets, et plus globalement à celle des questions environnementales. C'est cette différence entre les ambassadeurs institutionnels du Grand Lyon et les ambassadeurs *Mouvement de Palier* que nous allons explorer tout au long de ce mémoire.

Dans quelle mesure l'association *Mouvement de Palier* parvient à mobiliser les citoyens autour d'un projet écologique ? De quelle façon cette mobilisation s'inscrit dans l'histoire de l'économie sociale et solidaire ?

Nous expliciterons tout d'abord la notion d'éducation au développement durable (EDD) puisque *Mouvement de Palier* a pour objectif d' « éduquer » les citoyens aux bons gestes du tri. Toutefois, ce concept relativement récent est aujourd'hui largement débattu : les différentes définitions qui traversent le champ disciplinaire révèlent des logiques très différentes. Nous observerons ensuite que *Mouvement de Palier* perpétue par son action associative une tradition d'éducation populaire, notamment en privilégiant une approche qualitative de la formation autour de la problématique des déchets. En cela, l'association s'inscrit de plain-pied dans l'histoire de l'économie sociale et solidaire. Enfin, nous verrons quelles sont les spécificités du modèle de l'association et s'il est possible de le dupliquer pour multiplier son impact.

# I. L'éducation au développement durable : définition, enjeux et débats.

À l'origine de Mouvement de Palier, un constat : 21% des déchets qui arrivent aux centres de tri de la région Auvergne Rhône-Alpes en 2017 ne sont pas jetés dans la bonne poubelle et sont renvoyés à l'incinération (selon l'Observatoire des déchets en Auvergne Rhône-Alpes Sindra). L'objectif premier de l'association est ainsi de réduire les erreurs de tri et d'interroger sur la production personnelle des déchets. En cela, l'association endosse un rôle pédagogique à l'égard du grand public. Dans quelle mesure l'association *Mouvement de Palier* s'inscrit-elle dans le courant de l'éducation au développement durable (EDD) ?

## 1. Aux origines de l'EDD.

### 1.1. Une posture pédagogique.

*Mouvement de Palier* a pour objectif de former des Ambassadeurs du tri et de la réduction des déchets au sein des immeubles. Pour ce faire, l'association doit tout d'abord sensibiliser les citoyens à la problématique des déchets et les persuader du bien-fondé de cette démarche. Cette sensibilisation s'opère notamment grâce à la tenue de stands lors d'événements divers : fête de quartier, Semaine Européenne du développement durable, inauguration d'équipements liés au recyclage... *Mouvement de Palier* est sollicité comme intervenant lors de nombreuses manifestations.

À cette occasion, l'association met en place un stand qui met en valeur les actions de l'association mais qui est également le support d'activités pédagogiques : un jeu pour les enfants et un jeu pour les adultes. Le jeu pour enfants consiste à glisser des vignettes rondes, symbolisant différents types de déchets, dans les bonnes poches en tissu qui symbolisent les différentes poubelles. Le jeu pour adultes, constitué d'une roue et de cartes avec des questions, s'intéresse de manière plus complexe au cycle de vie des déchets. Les bénévoles se tiennent également à disposition pour échanger et répondre aux questions des passants.

Lorsqu'une personne témoigne de l'intérêt pour la question, elle est conviée à l'une des *form'actions* organisées par l'association. Lors de cette formation, le participant va pouvoir appréhender les enjeux liés à la problématique des déchets et apprendre les bonnes consignes de tri. Il se verra également proposer des

pistes pour aller plus loin vers la réduction des déchets. Enfin, s'il le souhaite, le participant pourra devenir ambassadeur *Mouvement de Palier*.

L'association adopte ici une posture pédagogique de sensibilisation envers les enfants comme des adultes. Elle s'inscrit ici dans le mouvement d'éducation au développement durable, initié dans les années 1990. Mais que recouvre la notion d'éducation au développement durable et pourquoi cherche-t-on à « éduquer » les citoyens à l'environnement ?

## 1.2. À l'origine, la notion de « développement durable ».

Pour définir l'EDD, il faut tout d'abord revenir sur la définition du développement durable. L'expression « *sustainable development* » apparaît pour la première fois en 1980 dans un document publié par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), intitulé *World conservation strategy : Living resources conservation for sustainable development*. L'UICN définit le développement durable comme la réunion de deux notions : d'une part, le développement, c'est-à-dire « *la modification de la biosphère et l'emploi de ressources humaines, financières, vivantes et non vivantes, pour satisfaire aux besoins des hommes et améliorer la qualité de leur vie* » (UICN, 1980) ; de l'autre, la conservation, c'est-à-dire « *la gestion de l'utilisation par l'homme de la biosphère de manière que les générations actuelles tirent le maximum d'avantages des ressources vivantes tout en assurant leur pérennité pour pouvoir satisfaire aux besoins et aux aspirations des générations futures* » (UICN, 1980).

La réunion de ces deux objectifs est essentielle non seulement pour préserver l'environnement mais également et avant tout pour assurer la survie, à long terme, de l'humanité. Nous considérons en effet aujourd'hui que l'humanité vit à crédit sur les ressources naturelles, c'est-à-dire que la pression exercée par l'homme sur les ressources naturelles dépasse la capacité de renouvellement de ces dites-ressources. Un rapport conjoint de l'organisation WWF et du think tank *Global Footprint Network* intitulé *L'autre déficit de la France* (2018) évalue la consommation mondiale actuelle autour d'une capacité de 1,7 Terre. Quant à la France, elle exploite « *l'équivalent des capacités de régénération de 2,9 Terre* ». L'adjectif « soutenable » prend ici tout son sens, car il n'est pas possible d'exercer à long terme une pression aussi importante sur les ressources naturelles.

La parution du rapport *Our Common Future* par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED) en 1987 institutionnalise et pérennise l'expression « développement durable ». Le rapport Brundtland, du nom de la présidente de la Commission Gro Harlem Brundtland, souligne l'interdépendance entre les domaines de l'écologie et de l'économie. Il définit le développement durable comme un développement qui « répon[d] aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs ». Le rapport de la CMED vulgarise ainsi l'expression « développement durable » qui connaît très vite un immense succès : repris à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Rio en 1992 par les instances politiques et scientifiques, la notion de développement durable gagne rapidement en légitimité. Elle suscite également l'approbation des populations. Comme le souligne en effet Arnaud Diemer, l'expression ne peut que « provoquer un sentiment de connivence et de fraternité » (Diemer, 2014) entre les peuples. Elle « s'inscrit dans une logique fédératrice, car tout le monde y trouve de l'intérêt » (Diemer, 2014). Et de fait, le développement durable est aujourd'hui revendiqué par une pluralité d'acteurs (entreprises, collectivités locales, hommes politiques, scientifiques).

Malgré l'engouement autour de cette notion, on note toutefois que le consensus autour du terme développement durable n'est qu'apparent. La multiplication du terme dans le discours et la reprise de l'adjectif « durable », notamment accolé à d'autres substantifs tels que « ville durable » ou « agriculture durable », cachent une définition imprécise. La définition du rapport Brundtland, globalisante et universalisante, est généralement reprise telle quelle par les acteurs qui se revendiquent du développement durable. Or, il existe derrière le concept de développement durable une pluralité de sens et une diversité d'approches qui relèvent de logiques très différentes. Nous ne les explorerons pas au sein de ce mémoire : notons seulement que cette imprécision participe à la popularité de la notion de développement durable, et justifie ainsi d'une certaine manière la nécessité d'éducation au développement durable.

### 1.3. Émergence et institutionnalisation de l'EDD.

Le rapport Brundtland institutionnalise le développement durable, mais c'est dans les années 1970 que se développe une réflexion autour de l'éducation à l'environnement. En 1972, la Conférence des Nations unies sur l'environnement à Stockholm, le premier « Sommet de la Terre », recommande le développement de l'éducation en matière d'environnement. Cette recommandation est appuyée en 1975 par le Colloque sur l'éducation relative à l'environnement de Belgrade. À l'issue de ce colloque, la charte de Belgrade statue en matière d'éducation à l'environnement :

*« Le but de l'éducation relative à l'environnement est de former une population mondiale consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes qui s'y rattachent, une population qui ait les connaissances, les compétences, l'état d'esprit, les motivations et le sens de l'engagement qui lui permettent de travailler individuellement et collectivement à résoudre les problèmes actuels et à empêcher qu'il ne s'en pose de nouveaux. »*

La publication du rapport Brundtland en 1987 concentre l'attention du grand public sur la notion de développement durable. Dans les discours, le terme « développement durable » va progressivement se substituer à celui d'environnement. Ainsi, l'éducation relative à l'environnement (ErE) devient l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) puis éducation au développement durable (EDD). Aujourd'hui, c'est principalement ce terme d'EDD qui est employé par les acteurs.

En 1992, la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, à Rio de Janeiro, dédie le chapitre 36 de son Action 21 (ou *Agenda 21*) à la « promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation ». C'est finalement à l'occasion du Sommet du développement durable, en 2002, à Johannesburg, que les Nations unies adoptent une résolution qui proclame la Décennie internationale d'éducation au développement durable (2005-2015), coordonnée par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la culture et la science (Unesco). Cette initiative a pour objectif « d'intégrer le développement durable à tous les niveaux du système éducatif, pour faire de l'éducation un instrument clé du changement » (Unesco, 2003).

C'est donc à partir de 2002 que les pratiques de l'EDD se généralisent au niveau international, impulsées par la Décennie. En France, c'est en 2004 que la circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004 généralise l'éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). Au niveau européen, la Commission économique pour l'Europe adopte en 2005 la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (SEDD).

L'EDD est aujourd'hui une pratique globalement adoptée au niveau international. Toutefois, de la même manière que le développement durable revêt de multiples sens sous un apparent consensus, les différents acteurs qui manipulent le concept d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) n'en donnent pas systématiquement une définition similaire. Cette hétérogénéité définitionnelle

révèle des conceptions dissemblables des finalités de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

## 2. Éduquer au développement durable : de quoi parle-t-on ?

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'EDD ne se résume pas à l'ajout d'une matière dans le cadre des programmes scolaires.

### 2.1. *Une pensée complexe, un enseignement interdisciplinaire.*

Bien sûr, l'EDD passe par l'enseignement de savoirs relatifs à l'environnement et au développement durable. La Métropole de Lyon affiche cette ambition en proposant des documents-ressources et documents pédagogiques autour des thèmes suivants : l'air, l'alimentation, les arbres et les paysages, les eaux et les fleuves, l'énergie, les jardins, la mobilité, la biodiversité, les déchets... *Mouvement de Palier* s'inscrit en partie dans cette dynamique : l'association propose en effet de suivre une formation liée aux enjeux du recyclage ainsi que de participer régulièrement à des visites de centre de tri, de plateforme de traitement du verre ou de station d'épuration. Ces interventions permettent au citoyen intéressé de monter en compétence autour de la problématique des déchets.

*Mouvement de Palier* intervient également dans les écoles afin d'animer des activités autour du sujet des déchets. L'animation, appelée « autopsie de poubelle » (voir annexe 1 : livret des activités de MDP), destinée aux adultes et adaptée pour les enfants, permet aux jeunes élèves de mieux appréhender la production et la gestion des déchets au quotidien. Par ces interventions, *Mouvement de Palier* s'inscrit donc dans un enseignement avant tout académique, voire « encyclopédique », autour du sujet des déchets.

Mais enseigner l'EDD dépasse le simple apprentissage des « sciences naturelles » ou des « sciences de la vie et de la terre ». Comme le souligne l'Unesco et le ministère de l'Éducation nationale, l'objectif poursuivi par l'EDD est de constituer un enseignement « transversal », c'est-à-dire qui « intègre les enjeux du développement durable dans les nouveaux programmes d'enseignement » (MEN). Il ne s'agit donc pas d'ajouter une matière au même titre que les mathématiques ou la physique-chimie : éduquer au développement durable, c'est appréhender une conception complexe du monde et de la société, abordée et enrichie par les différents prismes des sciences économiques, sociales ou de la culture. Arnaud Diemer

définit ainsi la transdisciplinarité comme « *un paradigme cognitif dont la mission principale serait d'établir des ponts entre les disciplines* » (Diemer, 2004).

Éduquer au développement durable, c'est donc éduquer à la complexité. Le sujet est d'autant plus compliqué que les questions relatives à l'environnement et au développement durable sont des questions

vivement médiatisées, qui suscitent le débat et qui appellent à une prise de position forte de la part des acteurs qui s'en emparent. Si l'on prend par exemple la question du recyclage : il paraît de prime abord que c'est un sujet relativement consensuel, dont la nécessité comme les bienfaits sont avérés. Or il apparaît en discutant avec un public divers que certaines personnes ne « croient » pas au recyclage, comme on peut croire ou ne pas croire à la magie. Selon ces mêmes personnes, les déchets ménagers sont collectés séparément mais jetés dans une seule et même benne ; ils seront ensuite séparés par des lasers et des aimants géants. Si certaines données sont issues de faits réels (le tri optique avec des lasers ou le tri par aimants), il est absolument nécessaire de comprendre que les déchets ne vont pas au même endroit selon la poubelle dans laquelle ils sont jetés.

D'autres personnes considèrent également que le tri des déchets et le processus de recyclage sont dévolus aux grandes entreprises polluantes, et que la responsabilité ne doit pas reposer uniquement sur les ménages ; d'autres que de toute manière, les actions individuelles sont une goutte d'eau dans l'océan et qu'elles ne serviront à rien ; d'autres enfin qui sont convaincus de la nécessité du tri mais qui ne connaissent pas, ou pas bien, les consignes de tri. Nous nous apercevons donc très vite qu'il n'y a pas de conception consensuelle du tri, à part peut-être dans le discours des collectivités locales. La réalité du terrain est toute autre, et c'est pourquoi l'EDD est primordial dès le plus jeune âge : pour que le citoyen puisse avoir conscience, en toute connaissance de cause, des conséquences de ses actes. C'est pourquoi l'EDD peut être appréhendé comme un outil pour responsabiliser les citoyens, dès leur plus jeune âge.

## 2.2. *Un objectif clair de responsabilité citoyenne.*

L'un des objectifs de l'EDD est celui d'inculquer un principe de responsabilité citoyenne : chacun doit avoir conscience des enjeux écologiques et des conséquences de ses actes. Le ministère de l'Éducation nationale préconise ainsi, dans la circulaire *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*,

publiée le 4 février 2015 dans le Bulletin officiel, la sensibilisation des enfants « *aux bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et à la vie en commun sur une planète aux ressources naturelles limitées* ».

La Métropole de Lyon préconise également de développer l'éco-citoyenneté dans son *Plan d'éducation au développement durable*, publié en 2005 dans le cadre du plan d'action Agenda 21.

Dans ce plan d'éducation, la Métropole souligne la nécessité d'une action conjointe du Grand Lyon et de ses habitants. Être au service des citoyens, répondre à leurs besoins tout en soutenant le développement de l'agglomération, c'est en effet là le rôle de la Métropole. Or, et celle-ci le souligne, les citoyens doivent être partie prenante de l'action initiée par les collectivités locales. L'enjeu est ici double.

Tout d'abord, l'efficacité de l'initiative ou du service initié : comme le reconnaît Benoît Quignon, alors Directeur général des Services du Grand Lyon, « *le pouvoir d'action de la Communauté urbaine seule est limité* » (*Plan d'éducation au développement durable*, 2005). Pour assurer un service à la fois efficient et de qualité, la Métropole a d'abord besoin du soutien des usagers, qui passe notamment par la non-dégradation des équipements installés. Mais au-delà, c'est également la participation des usagers qui est nécessaire. La Métropole note en effet que « *l'amélioration attendue par les habitants ne pourra pas être réalisée par toujours plus de moyens dédiés* ». Ce n'est donc pas seulement une question quantitative de moyens alloués par la ville mais également une démarche qualitative de compréhension des enjeux relatifs au service mis en place par la Métropole. L'éducation au développement durable permet ici de responsabiliser l'utilisateur et de lui faire prendre conscience de la nécessité des aménagements en place.

Ensuite, c'est également une question de démocratie qui est soulevée par la Métropole : en parallèle de l'Agenda 21, le Conseil de Développement a en effet élaboré une *Charte de la participation* qui enjoint à renouveler le dialogue entre les citoyens et les élus. La gouvernance des projets d'aménagement urbain dans la perspective du développement durable doit donc inclure le plus grand nombre de parties prenantes, dont les citoyens eux-mêmes. Or, pour que cette gouvernance partagée soit effective, il faut que le citoyen soit capable d'apprécier les conséquences à long terme d'une action sur le plan environnemental et social. La question d'éducation prend alors ici tout son sens.

De manière générale, la Métropole présente ici l'EDD comme un moyen d'apprendre à se conduire en citoyen responsable, conscient des enjeux qui régissent notre société contemporaine. Les préconisations de la Métropole concernent donc principalement l'apprentissage du civisme et du vivre-ensemble, sur fond de compréhension des enjeux liés au développement durable.

### 2.3. *Une éducation à agir.*

*L'EDD dépasse* toutefois le simple objectif d'agir en « bon citoyen ». L'EDD a pour objectif plus global de préparer le citoyen à agir, dans le cadre de sa vie personnelle ou professionnelle. Développer une pensée complexe et une analyse critique des enjeux contemporains pour ensuite s'engager en connaissance de cause : c'est l'objectif pédagogique mis en avant par les acteurs de l'EDD.

L'Unesco porte ainsi une vision ambitieuse et complexe de l'EDD. Dans le préambule de la *Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable* (2014), Irina Bokova, directrice générale de l'institution, déclare :

*« On ne parviendra pas à un développement durable sur la seule base d'accords politiques, de mesures d'incitation financières ou de solutions faisant appel à la technologie. Le développement durable exige que nous changions nos modes de réflexion et d'action. »*

L'éducation au développement durable doit encourager chez le citoyen une réflexion critique, ou « systémique », face aux enjeux contemporains. L'Unesco va également plus loin que définir l'EDD comme une simple transmission des compétences et des savoirs de maître à élève. « *L'EDD est une forme d'éducation transformative* », peut-on lire dans le rapport, qui « *atteint son but en transformant la société* ». Pour cela, il ne faut pas se contenter d'enseigner à l'élève : il faut réformer tout le système éducatif pour espérer réformer, à terme, la société.

Dans cette logique, Mouvement de Palier ne se contente pas de former les citoyens à la nécessité du respect des consignes de tri. L'association propose à ses adhérents de s'engager en devenant ambassadeur, devenant ainsi acteur du changement au sein de leur immeuble, voire de leur quartier. En proposant des

outils et en faisant émerger des solutions, l'association accroît le sentiment de « pouvoir d'agir », ou *empowerment*, sur lequel nous reviendrons plus tard.

Il est donc important de comprendre que l'éducation au développement durable ne peut se réduire à l'enseignement comme à l'apprentissage de savoirs autour de la question de l'environnement. Les différentes finalités évoquées par les principaux acteurs de l'EDD (métropole, ministère de l'éducation, organisation non-gouvernementale) révèlent une pluralité de conceptions de la discipline, qui s'opposent ou se complètent.

### 3. La notion d'EDD largement débattue.

Le concept d'éducation au développement durable est largement débattu dans les sphères universitaires, notamment par les enseignants qui doivent l'intégrer dans leur méthodologie pédagogique. Nous allons voir les trois courants principaux qui sous-tendent la notion d'EDD et comment les actions menées par *Mouvement de Palier* relèvent de chacun de ces courants. Pour cela, nous nous appuyerons sur une conférence donnée par le professeur des universités Philippe Meirieu dans le cadre du congrès international Planète, en 2001.

#### 3.1. La conception behavioriste.

Comme présentée par Philippe Meirieu, la conception behavioriste (du terme anglo-saxon *behavior*, qui signifie *comportement*) justifie l'EDD par la nécessité de modifier les comportements individuels. Le behaviorisme passe donc par l'acquisition de réflexes, dès le plus jeune âge, nécessaires à la protection de l'environnement comme de l'homme. C'est l'axe principalement développé par la Métropole de Lyon qui insiste sur la responsabilité individuelle des citoyens.

À *Mouvement de Palier*, le behaviorisme se fait sentir dans les actions pensées à destination des enfants : le jeu des « Petits ambassadeurs du tri » par exemple permet aux enfants de revoir les consignes de tri et de prendre conscience, d'une manière concrète, par la manipulation des déchets (symbolisés sous forme de macarons) que toutes les ordures ne se mettent pas dans la même poubelle. C'est également dans cette optique que j'ai présenté et développé le « Relais du tri » qui propose aux enfants de courir un relais

tout en triant correctement les déchets qui leur sont proposés. Dans ma réflexion, j'ai pensé que les enfants retiendraient mieux les consignes de tri si elles étaient associées à un jeu, et notamment un jeu où ils pourraient se dépenser. Dans le déroulement du relais, le fait de revoir les consignes de tri entre chaque manche pousse les enfants à faire un effort de mémorisation pour améliorer leur score au fur et à mesure du jeu. À long terme, le but est bien sûr de faire retenir aux enfants les consignes de tri.

Toutefois, comme le souligne Philippe Meirieu, la conception behavioriste de l'EDD, sous ses abords louables (il n'y a *a priori* rien de mal à enseigner aux enfants à éteindre la lumière en sortant d'une pièce ou à ne pas laisser couler l'eau), est en vérité problématique : l'EDD ne peut se réduire à un simple « dressage » de l'individu. L'enseignement, à l'école comme ailleurs, ne saurait se résumer à un simple apprentissage mécanique de gestes et de savoirs. C'est pourquoi la conception behavioriste de l'EDD est généralement associée à d'autres qui la complètent.

### 3.2. *La conception systémique.*

Certains enseignants défendent une approche systémique de l'EDD. L'approche systémique, développée par Edgar Morin dans son ouvrage *Science avec conscience* (Fayard, 1982), invite à penser tout à la fois l'unité de la société et la variété des éléments qui la composent. C'est donc une manière de « *penser le monde et de se penser dans le monde* » (Meirieu, 2001) car il s'agit de prendre conscience de l'interdépendance des éléments qui composent le tout. C'est ce que reprend l'Unesco sous le terme d'« *éducation holistique* ». Cette approche invite l'individu à se saisir du monde et à agir sur le monde, le plus petit geste influençant à sa façon la marche du monde, et ce même à l'échelle microscopique.

C'est pourquoi *Mouvement de Palier* met en avant, au cours des form'actions, les témoignages des différents ambassadeurs de l'association. Un ambassadeur présent à la formation est appelé à raconter comment son engagement, depuis la pose de l'affiche qui rappelle les consignes de tri (voir annexe 2), a engendré des changements au sein de son immeuble : amélioration du tri sélectif, prise de contact avec ses voisins, mise en place d'un composteur de bas d'immeuble... Ces témoignages montrent comment l'action d'une personne isolée peut engendrer des conséquences au sein d'un immeuble entier et créer des émules autour de soi.

### 3.3. *L'approche critique.*

L'approche critique de l'EDD est développée par Lucie Sauvé, professeure à l'université du Québec à Montréal. Pour la chercheuse, l'éducation relative à l'environnement a pour objectif de développer chez l'individu une pensée critique, capable d'interroger les discours et les effets d'affichage. À l'inverse de la conception behavioriste où les « experts » du développement durable enseignent aux élèves ce qu'ils doivent savoir, l'approche critique met en avant une capacité de résistance chez les citoyens qui doivent apprendre à penser par eux-mêmes. La chercheuse interroge d'ailleurs le terme d'EDD auquel elle préfère substituer le terme d'éducation relative à l'environnement (ErE), le terme « développement durable » faisant du « développement » la priorité pour l'avenir. Or, interroge-t-elle, « *est-il éthiquement acceptable d'exporter et d'imposer le concept de développement durable auprès de populations actuelles et futures qui auraient possiblement d'autres cadres de références à proposer* » (Sauvé, 1998) ?

Dans cette perspective, *Mouvement de Palier* envisage une réflexion qualitative autour de la question des déchets. Loin de se limiter à un simple rappel des consignes du tri sélectif sur le territoire lyonnais, l'association ouvre un dialogue qui interroge le rapport du citoyen à la production de déchets : quelle est la part de responsabilités portée par le citoyen ? Par les collectivités ? Par les entreprises ? Au cours de la form'action, ces sujets sont abordés dans une perspective ouverte de dialogue. *Mouvement de Palier* a fait le choix résolument politique d'aborder la question des déchets du point de vue de la complexité, s'éloignant du discours « *Trier, c'est facile* » porté par des entreprises telles que Citeo (anciennement Éco-Emballages). L'association sensibilise également sur les limites du tri sélectif : trier, c'est bien ; réduire ses déchets, c'est mieux. Dans cette perspective, *Mouvement de Palier* travaille étroitement avec l'association *Zéro Déchet Lyon* pour sensibiliser le public au thème de la réduction des déchets.

Au-delà d'une simple interrogation sur le discours, Lucie Sauvé prône le développement d'une critique sociale qui interroge de manière globale les choix de société et les positions hégémoniques. L'éducation relative à l'environnement devient alors un outil d'émancipation : elle permet de penser par soi-même, de manière critique.

Ainsi, nous voyons que les différentes conceptions de l'EDD se recourent (comme l'approche behavioriste et systématique) ou s'interrogent (avec l'approche critique). Le débat s'éloigne en effet de la question de la simple transmission des connaissances pour interroger les fondements mêmes de la

pédagogie. Puisque l'EDD implique de former à une nouvelle manière de penser le monde, il est indispensable que la notion d'éducation au développement durable soit interrogée et critiquée.

Partant de ce constat, il faut également élargir la question de la pédagogie au-delà du lieu formel destiné à l'éducation des jeunes citoyens qu'est l'école. L'éducation tout au long de la vie, qui est l'un des objectifs de développement durable (ODD) conceptualisés en 2012 lors de la conférence de Rio, implique en effet d'élargir la formation et l'éducation au-delà du simple cadre scolaire. C'est là qu'une association comme *Mouvement de Palier* entre en jeu : si elle intervient depuis peu, mandatée par la Métropole, dans les écoles auprès des jeunes élèves, ses actions de formation et d'engagement sont principalement à destination des adultes. Le rôle informel des associations est absolument nécessaire dans le processus d'éducation au développement durable : les connaissances relatives au développement durable ne sont en effet pas figées. Elles évoluent en permanence, au rythme de la progression scientifique et des découvertes, et la société ne saurait rester sur ses acquis en privilégiant une EDD à l'école.

Dans cette dynamique d'apprentissage tout au long de la vie, l'action de *Mouvement de Palier* s'inscrit dans une tradition d'éducation populaire qui a pour objectif final l'émancipation des individus. C'est cette différence entre éducation formelle, qui se joue à l'école, et éducation populaire, qui s'opère au sein de la société, que nous allons explorer au cours de la deuxième partie.

## II. *Mouvement de Palier, un projet d'éducation populaire.*

On observe depuis quelques années un regain d'intérêt pour le bénévolat et les « *initiatives citoyennes* ». De plus en plus de Français, de tous les horizons, souhaitent s'engager et donner de leur temps pour une cause utile. De nombreuses causes peuvent expliquer ce renouveau : une réaction citoyenne face à une crise économique et politique globale ; la figure de plus en plus populaire de l'auto-entrepreneur qui agit pour faire bouger les choses ; une facilitation de l'engagement citoyen par des plateformes numériques spécialisées ; une valorisation institutionnelle avec différents statuts et parcours pour croiser études, vie active ou retraite avec une pratique bénévole.

Ainsi, l'association d'utilité publique *France Bénévolat* estime dans son rapport *L'évolution de l'engagement associatif en France, de 2010 à 2016* que le nombre de bénévoles dans le cadre du bénévolat associatif est passé de 11 300 000 personnes en 2010 à 13 197 000 personnes en 2016, soit une augmentation de 16,8%. Si l'on regroupe les différents types de bénévolat distingués par *France Bénévolat*, c'est-à-dire le bénévolat associatif, le bénévolat dans d'autres organisations (syndicales, politiques, militantes) et le bénévolat direct ou informel (qui désigne le fait de donner de son temps en-dehors du cadre familial, auprès de son voisinage par exemple), ce chiffre s'élève à 18 300 000 en 2010 et passe à 20 430 000 en 2016, soit une augmentation de 11,6%. Ainsi, « *prise dans son ensemble, cette mobilisation touche 63% des Français* » (rapport *La France bénévole en 2016*).

Si l'on considère un cadre élargi au simple bénévolat, l'association lyonnaise *Anciela* qui « *accompagne les engagements et les initiatives des citoyens en faveur d'une société écologique et solidaire* » dénombre 5 à 6 nouvelles personnes qui se présentent chaque semaine en recherche d'accompagnement autour d'un projet qui revêt des formes (association, entreprise éthique, action entre voisins, amis, collègues) et des thématiques diverses (zéro déchet, accueil de migrants, traiteur vegan, composteur, cafés solidaires).

Dans la continuité de cette augmentation croissante de l'engagement, on peut noter l'apparition ces dernières années d'« ambassadeur citoyen » qui ont envie d'agir et de résister face à un contexte économique, politique et environnemental de plus en plus pressant. Ce mouvement citoyen renoue avec celui, plus ancien, de l'éducation populaire. Dans quelle mesure *Mouvement de Palier* s'inscrit-il dans la tradition de l'éducation populaire en formant ses ambassadeurs ?

## 1. Un modèle de transmission horizontale, le concept d’ambassadeur citoyen.

### 1.1. À l’origine de Mouvement de Palier : les ambassadeurs du tri.

Le terme « ambassadeur » désigne celui ou celle qui est chargé(e) par un particulier d’une mission, d’une démarche quelconque ou qui représente simplement une autre personne, une collectivité, une valeur (définition du *Littré*).

En proposant de former des « *ambassadeurs pour le tri et la réduction des déchets* », *Mouvement de Palier* s’empare en quelque sorte d’un statut qui existe déjà. En effet, en 2007, le Grenelle de l’environnement fixe l’objectif de recycler 75% des emballages ménagers d’ici 2012. À cet effet émerge la figure de l’ambassadeur du tri, rapidement institutionnalisée par une grande partie des collectivités locales françaises.

Selon le Centre d’information et de documentation jeunesse (CIDJ), l’ambassadeur du tri est chargé « *d’informer et de motiver les habitants d’un lieu afin de favoriser la collecte sélective des déchets* ». Il endosse un rôle de sensibilisation, de prévention, d’éducation et même de contrôle puisqu’il peut vérifier aléatoirement le contenu des poubelles de tri et sanctionner les immeubles qui font trop d’erreurs de tri, en remplaçant notamment les bacs de tri classiques par des bacs verrouillés, dont l’ouverture est semblable à celle des silos à verre.

L’ambassadeur du tri est donc missionné par la commune ou la communauté de communes pour veiller à l’amélioration du respect des consignes de tri. Cet aspect est essentiel puisque l’ambassadeur du tri exécute les consignes reçues de la commune et reçoit en contrepartie de son travail une rémunération.

En-dehors de l’ambassadeur institutionnel mandaté par la collectivité locale, on observe un genre nouveau d’ambassadeur, comme par exemple l’ « ambassadeur du tri sur Internet » encouragé par l’entreprise Citeo (anciennement Éco-Emballages). L’ambassadeur devient ici porteur d’un message qu’il peut relayer sur les réseaux sociaux et selon différents moyens de communication.

Notons également qu'il existe différentes formes du statut d'ambassadeur au-delà du domaine du tri sélectif. Ces ambassadeurs ont en commun la diffusion d'un message ou de pratiques relatives à la cause qu'ils ont choisie de défendre (« cause » est ici à prendre au sens élargi puisqu'il peut s'agir de devenir ambassadeur pour une marque de biens de consommation).

Toutefois, *Mouvement de Palier* s'est emparé du statut d'ambassadeur qu'il a élargi à un statut d'ambassadeur citoyen. Contrairement à l'ambassadeur institutionnel, l'ambassadeur *Mouvement de Palier* est indépendant et ne reçoit pas de contrepartie financière pour son action. Les seules gratifications qu'il reçoit sont éventuellement morales (satisfaction personnelle d'œuvrer pour une bonne cause), sociales (remerciements des voisins pour les actions entreprises au sein de l'immeuble, reconnaissance sociale) ou autres.

Fondée en janvier 2016, l'association est établie sur le principe que les personnes les plus à même de faire évoluer les pratiques autour du tri sélectif à long terme sont les habitants. Pour expliciter les consignes de tri, maintenir une forme d'intérêt autour de la question des déchets et répondre aux questions engendrées par la nécessité du recyclage, l'interlocuteur privilégié apparaît comme le voisin de palier que l'on croise quotidiennement. Il suffit en effet d'une seule personne engagée au sein d'un immeuble pour susciter ou réveiller autour d'elle un intérêt pour la question du tri sélectif et pour adopter les gestes de base du tri et de la réduction des déchets.

De nombreux ambassadeurs *Mouvement de Palier* ont ainsi déclaré avoir distribué des « Stop Pub » à leurs voisins et les avoir vus immédiatement collés sur de nombreuses boîtes aux lettres. D'autres ambassadeurs déclarent encore avoir reçu des remerciements pour s'être engagé dans cette démarche.

L'engagement initié par l'association est donc renforcé sur place par le rôle de relais de proximité endossé par l'ambassadeur. Pour mener au mieux sa mission dont l'ambassadeur détermine lui-même les contours, chaque ambassadeur *Mouvement de Palier* assiste à une « form'action » où il va acquérir un certain nombre de connaissances relatives aux bonnes pratiques de tri sélectif et au changement de comportement individuel.

## 1.2. *Le choix d'une formation qualitative.*

La form'action est systématiquement assurée par deux bénévoles expérimentés, également ambassadeurs par ailleurs au sein de leur immeuble. La formation, ouverte à tous et gratuite, s'adresse à un public de citoyens qui aura à la suite de cette dernière la possibilité de devenir ambassadeur *Mouvement de Palier*.

La première étape de la formation est de rappeler la nécessité, mais aussi les limites, du recyclage et du tri sélectif. Savoir « comment » trier ne suffit pas : il faut aussi savoir « pourquoi » l'on trie. En rappelant les diverses formes de responsabilité qui incombent non seulement aux citoyens mais aussi aux collectivités locales et aux entreprises, *Mouvement de Palier* souligne le rôle crucial de la mobilisation citoyenne. S'engager en faveur du tri et de la réduction des déchets, c'est aller au-delà de la simple étape du tri sélectif : c'est changer ses habitudes de consommation pour transformer les pratiques des entreprises, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire. En cela, *Mouvement de Palier* fait le choix d'une formation qualitative qui repose sur l'attitude critique et réfléchie des individus.

La deuxième étape de la formation consiste en le rappel nécessaire des consignes de tri. Comme nous l'avons évoqué en première partie, *Mouvement de Palier* s'écarte du discours « *Trier, c'est facile* » porté par Citeo. Au contraire, les formateurs soulignent la complexité des consignes de tri qui ne sont pas encore aujourd'hui uniformisées sur le territoire français. Ils décryptent également les différents symboles que l'on retrouve sur les emballages de nos produits, comme le point vert ou le Tri-man. Grâce aux consignes reçues directement des centres de tri, les bénévoles *Mouvement de Palier* rentrent dans le détail de ce qui se trie, de quelle façon, et de ce qui ne se trie pas.

Lors de la troisième étape de la formation, les bénévoles présentent au public les idées-clé relatives aux changements de comportement. En effet, les changements de comportement s'effectuent sur le temps long et l'on ne peut pas s'attendre à une modification rapide des habitudes de tri par les habitants de son immeuble. Comment aborder ses voisins et comment maintenir leur intérêt autour de la question des déchets est le sujet de cette partie de la formation dont le but est de mettre en confiance les ambassadeurs. Il s'agit aussi que les ambassadeurs adoptent une bonne attitude face à leurs voisins pour ne pas se décourager trop vite en cas de difficultés ou de discussion houleuse. Cette partie de la formation, ajoutée au cours de l'année 2018, est issue d'une formation dispensée par l'ADEME sur les changements de comportement.

Enfin, à la fin de la formation, les citoyens qui souhaitent devenir ambassadeur reçoivent et personnalisent avec l'équipe leur affiche sur les consignes de tri, à poser dans leur local à poubelle ; leur livret de l'ambassadeur qui rappelle les informations dispensées lors de la formation ; et des outils numériques comme des « affichettes du mois » (voir annexe 3) à imprimer et à coller dans la cage d'escalier ou dans le local à poubelles pour solliciter l'attention des habitants.

À l'issue de la formation, l'ambassadeur dispose donc de tous les outils nécessaires à ses futures formes d'actions au sein de son immeuble (pose de l'affiche, distribution de stop pub, organisation d'apéritifs zéro déchet, diffusion de documentaires, organisation de voyages groupés à la déchèterie, installation d'un composteur collectif...). Toutefois, il peut également monter davantage en compétence autour du sujet des déchets.

L'association propose en effet régulièrement au grand public de visiter les centres de tri en région lyonnaise, soit à Rillieux-la-Pape et à Saint-Fons ; plus rarement, des visites de station d'épuration, de centre de traitement du verre ou du textile ou des plateformes de compostage. En relayant sur Facebook ou via sa newsletter mensuelle des informations, des actualités ou des publications sur les déchets, l'association s'efforce de mobiliser régulièrement l'attention autour d'une problématique liée aux déchets ou à l'environnement de manière plus globale.

Ainsi, par une formation complète et des outils adaptés à la réalisation concrète de l'engagement individuel, *Mouvement de Palier* séduit de nouveaux ambassadeurs à chaque form'action et engendre une mobilisation durable autour d'un projet environnemental.

### 1.3. *Un projet d'éducation par les pairs.*

Nous avons précisé dans la partie précédente les caractéristiques d'un ambassadeur institutionnel, missionné par une collectivité locale, et celles d'un ambassadeur *Mouvement de Palier*. Il faut également noter une différence essentielle entre les deux statuts.

La dynamique qui anime les missions de l'ambassadeur institutionnel est une dynamique verticale, qui relève d'une logique *top-down*. Autrement dit, l'ambassadeur du tri mandaté est un exécutant des consignes données par son responsable hiérarchique.

À l'inverse, la communauté des ambassadeurs *Mouvement de Palier* est animée par une dynamique horizontale : si chaque ambassadeur se voit remettre les mêmes outils et assiste à une form'action quasiment identique, les réalisations des ambassadeurs sont personnelles car elles dépendent à la fois de la motivation des ambassadeurs et de l'accueil qu'ils reçoivent au cours de leurs actions.

Cette différence entre les deux types d'ambassadeurs est fondamentale car les deux rôles sont complémentaires. Dans le cas de l'ambassadeur *Mouvement de Palier*, c'est la proximité non seulement géographique mais aussi sociale qui va jouer un rôle important dans le succès de la sensibilisation.

C'est ce que l'on appelle « l'éducation par les pairs » (*peer education*), notamment dans le domaine de la santé et de la prévention. Un glossaire des termes de santé publique internationaux, financé par la Commission européenne et publié en 2003, définit l'éducation par les pairs comme « *une approche éducative qui permet à des pairs de se réunir et d'échanger* ». Le glossaire définit le terme « pair » comme « *des personnes présentant des caractéristiques communes en terme d'âge, de situation sociale et/ou culturelle, de préférences et de perspectives* ». Enfin, le rapport indique que « *cette approche repose sur le fait que, à certains moments de la vie, particulièrement dans la jeunesse, l'influence des pairs est plus grande que d'autres influences* ».

Cette forme de prévention, complémentaire à une stratégie de prévention conventionnelle, s'applique précisément dans le domaine de la santé. Par extension, il est aisé d'élargir le concept d'éducation par les pairs aux actions préventives dans le domaine de l'environnement. En effet, cette notion de proximité est particulièrement pertinente dans le cadre de l'action de *Mouvement de Palier*.

La proximité géographique tout d'abord : qui est le mieux placé pour connaître les difficultés autour du tri des déchets que l'habitant lui-même ? La Métropole demande à ses citoyens de respecter le tri sélectif. Mais qu'en est-il des immeubles qui ne disposent pas de poubelle de tri, voire de local à poubelle ? Des immeubles qui se trouvent à proximité de restaurateurs qui déposent leurs poubelles et leurs encombrants au

pied des habitations ? Face à ce genre de désagrément, il faut qu'un ou plusieurs citoyens motivés décident de prendre les choses en main et de faire les démarches nécessaires à la bonne marche du tri. Or, lorsqu'aucune initiative ne semble se dégager, il est souvent difficile de faire le premier pas et c'est alors l'inertie qui est de mise.

De plus, la proximité géographique permet de maintenir l'action de sensibilisation sur le long terme. En posant régulièrement des « affichettes du mois » (voir annexe 3) dans les parties communes, en initiant des événements comme celui de la Fête des Voisins et en répondant aux questions de ses voisins, l'ambassadeur *Mouvement de Palier* assure la quotidienneté de la sensibilisation et de la répétition des consignes de tri, élément essentiel de la pédagogie. C'est pourquoi les répercussions de l'engagement des ambassadeurs peuvent être grandes, au point de développer des composteurs de bas d'immeuble ou de monter des boîtes à partage au sein des parties communes.

La proximité sociale est également primordiale : il apparaît important que le discours sur l'importance du tri et de la réduction des déchets soit relayé par une figure qui n'est pas celle du politique (discours politique, message de prévention émis par le gouvernement...). Le terme « proximité sociale » ne désigne pas forcément ici une convergence de revenus : il s'agit plutôt d'observer quelqu'un qui habite « comme nous » dans cet immeuble, et qui par cet état de fait nous apparaît socialement plus accessible. L'action de l'ambassadeur est ici importante car elle permet de montrer qu'il est possible d'agir, à l'échelle du citoyen, et de transformer un peu le monde à l'échelle, modeste, de son immeuble.

L'apprentissage est ici double : l'ambassadeur partage ses connaissances avec ses voisins ; mais il s'enrichit également en retour de l'expérience et des connaissances de ces derniers.

Nous avons parlé d' « *éducation par les pairs* » pour désigner l'action de sensibilisation des ambassadeurs au sein de leur immeuble. Toutefois, cette éducation s'exprime également au sein de la communauté des ambassadeurs. *Mouvement de Palier* organise en effet chaque mois une rencontre ambassadeur où, comme son nom l'indique, les ambassadeurs sont invités à se rencontrer et à échanger autour des problématiques rencontrées au sein de leur immeuble. Ces rencontres sont source d'inspiration pour les ambassadeurs comme pour l'équipe de bénévoles puisque ce sont les retours des ambassadeurs qui permettent de développer de nouveaux outils adaptés à la réalité du terrain. C'est par exemple lors d'une

rencontre ambassadeur que l'idée des affichettes du mois a été développée. Les rencontres ambassadeurs permettent ainsi un apprentissage collectif et constant.

Une action collective, citoyenne et horizontale : voici donc comment décrire l'action de l'association *Mouvement de Palier*. Ces spécificités permettent à l'association de mobiliser toujours plus d'ambassadeurs dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 260. La liberté accordée à chaque ambassadeur et les outils dont ils disposent font de l'action de *Mouvement de Palier* une action innovante et adaptée aux réalités du terrain. Le concept d'éducation par les pairs, mis en application au sein de l'association et dont l'importance est soulignée par la présidente Pauline Veillerot, inscrit *Mouvement de Palier* dans l'histoire de l'économie sociale et solidaire et dans la tradition de l'éducation populaire.

## 2. Qu'est-ce que l'éducation populaire ?

Dans cette partie, nous allons voir comment *Mouvement de Palier* s'inscrit dans le mouvement de l'économie sociale et solidaire (ESS), par son statut associatif bien entendu mais également en s'inscrivant de plain-pied dans la tradition de l'éducation populaire. Cette spécificité est importante car elle a des conséquences sur le mode d'agir et de faire de l'association.

### 2.1. Définition et historique.

L'éducation populaire consiste en l'apprentissage des hommes et des femmes à développer une réflexion libre et un esprit critique, par la production et la libre-circulation de savoirs pédagogiques. C'est une fonction émancipatrice, « *un moyen de dégager ensemble des solutions pour améliorer profondément et durablement les conditions de vie de toutes et de tous* » (L'Utopik, 2014).

Elle trouve son fondement dans la philosophie des Lumières et particulièrement dans le *Rapport sur l'instruction* présenté par Nicolas de Condorcet à l'Assemblée législative en 1792, en pleine Révolution française. Dans son discours, Condorcet affirme :

« *Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auront été brisées. [...] Le genre humain n'en*

*resterait pas moins partagé en deux classes, celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves ».*

Il s'agit donc d'instruire les masses pour accéder à une émancipation collective et populaire contre la société d'Ancien Régime. L'idée se généralise peu à peu au XIX<sup>ème</sup> siècle où l'on voit émerger trois courants distincts favorables à l'instruction publique.

Issu des idées héritées des Lumières, notamment contre l'obscurantisme religieux se développe un mouvement pour l'instruction publique, laïc et républicain. Deux personnages illustrent ce courant laïc. Le premier est Jean Macé, lui-même fils d'ouvrier, qui fonde la Société des bibliothèques populaires du Haut-Rhin, institution étrangère qu'il importe dans sa région, et qui fonde également en 1866 la Ligue française de l'enseignement, qui défend une instruction publique gratuite, obligatoire et laïque. Le second est Jules Ferry, qui promulgue la loi de 1881 qui instaure la gratuité de l'école publique et la loi de 1882 qui en affirme le caractère obligatoire. Ce dernier œuvre également à la formation d'instituteurs laïcs pour remplacer le personnel issu des rangs de l'Église.

Contre ce mouvement laïc et républicain, l'Église va s'opposer et lutter pour conserver son influence sur l'instruction. De nombreuses institutions sont créées pour réconcilier la population, notamment les ouvriers, avec le christianisme. Vers 1860, les Frères des écoles chrétiennes mettent en place des cours d'adultes. En 1886 est fondée l'Association catholique de la jeunesse française qui engendrera tour à tour la Jeunesse étudiante chrétienne, la Jeunesse agricole chrétienne et la Jeunesse ouvrière chrétienne en 1925. Ces associations font de la misère sociale leur cheval de bataille.

Ainsi, l'instruction publique est l'enjeu de luttes aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, notamment parce que l'éducation populaire recouvre alors une éducation verticale : ce sont les bourgeois ou les clercs fortunés qui dispensent leur savoir à la population. Autrement dit, c'est sur la générosité des classes et des professions supérieures (enseignants, poètes, philosophes... les intellectuels) que repose l'instruction publique. Face à ce constat s'inscrit en faux un troisième mouvement qui est celui du mouvement ouvrier, notamment le mouvement ouvrier et révolutionnaire.

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la légalisation des syndicats mène à la création de Bourses du travail, de cours du soir, d'universités populaires et des bibliothèques des travailleurs et travailleuses. Georges Deherme, ouvrier de condition, fonde ainsi en 1899 la première université populaire, la Coopération des idées. Influencés par les idées révolutionnaires et anarchistes, les ouvriers mettent en œuvre leurs propres outils d'instruction.

De nos jours, le terme d'éducation populaire renvoie encore à de multiples réalités : apprentissage en-dehors de l'école traditionnelle, formation tout au long de la vie pour les adultes, activités socio-culturelles ou encore engagement au sein de la cité. Si l'éducation populaire peut revêtir différentes formes selon les acteurs qui s'en saisissent, son objectif reste toutefois l'instruction et l'émancipation des citoyens. En ce sens, l'éducation populaire rencontre l'éducation sociale et solidaire (ESS).

## *2.2. Les liens entre éducation populaire et économie sociale et solidaire.*

Le lien entre éducation populaire et ESS est tout d'abord historique. Le mouvement d'associationnisme ouvrier se développe en effet en parallèle du mouvement d'éducation populaire. Les deux sont intimement liés. Des associations ouvrières de production et de consommation se forment tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles portent un projet de transformation sociale d'envergure et s'accompagnent souvent d'un projet d'éducation populaire. Ce projet passe par l'institution de librairies et d'imprimeries coopératives, d'universités populaires... Il s'agit de transformer en effet la société par des pratiques concrètes de résistance et d'émancipation.

On peut prendre ainsi l'exemple de Charles Fourier qui imagina le modèle du phalanstère à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle : une communauté de familles organisée autour du travail, dans un emboîtement de coopératives de production, de consommation et de logement. Dans le phalanstère, une partie des lieux communs est dédiée à l'étude et à l'apprentissage : salle de conseil, de bibliothèque, d'études... Au sein du phalanstère, chacun peut travailler (un travail ludique et dont les activités sont sans cesse renouvelées), s'instruire et se divertir. Les idées de Fourier ont donné lieu à des applications concrètes comme le familistère de Guise, fondé dans les années 1860 par Jean-Baptiste Godin.

Le volet d'éducation populaire, ou d'instruction publique comme on l'appelle alors, s'intègre parfaitement dans le domaine de l'économie sociale. Aujourd'hui encore, l'éducation populaire revendique

ses liens avec l'ESS. L'ESS porte en effet un certain nombre de valeurs que l'on retrouve dans l'éducation populaire et notamment dans les pratiques pédagogiques : l'éducation par les pairs, par exemple, fait écho au principe « un homme = une voix » et à la volonté de démocratie au sein des structures de l'ESS. Ce n'est pas une posture traditionnelle d'enseignant à enseigné, mais une volonté de partage des connaissances sur un mode horizontal, où chacun s'enrichit des expériences de l'autre.

Ce bouleversement des rapports hiérarchiques induit une transformation des méthodes pédagogiques, transformation largement influencée par les travaux de grands pédagogues du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècles comme Célestin Freinet, qui prône « *le tâtonnement expérimental, la coopération* » (*L'Utopik*, 2014) ou encore l'auto-gestion et la prise de décision collective ; Maria Montessori, qui met en avant la construction des individus plutôt que l'apprentissage en soi et la fonction essentielle de l'autonomie ; ou encore Rudolf Steiner qui insiste « *sur l'équilibre entre activités intellectuelles, artistiques et pratiques* » (idem).

Par rapport aux méthodes pédagogiques traditionnelles, les pédagogies alternatives mettent en avant des valeurs différentes : le développement de l'estime de soi, l'autonomie, la prise de parole, la vie en collectif, l'auto-gestion, la solidarité... Elles s'appuient généralement sur des activités pratiques, ancrées dans le réel et généralement choisies par l'enfant.

Ces pédagogies se concrétisent aujourd'hui au sein d'écoles alternatives, souvent privées, mais se rencontrent aussi parfois à l'école lors de certaines activités ou de certains projets initiés par l'équipe pédagogique. Ces méthodes influencent aussi la sphère associative, relayées notamment par les enseignants qui sont parfois à la croisée de ces deux mondes.

Par leur histoire et par les valeurs qu'elles portent, éducation populaire et économie sociale et solidaire sont intimement liées. Mais comment *Mouvement de Palier* se positionne par rapport au mouvement d'éducation populaire ?

### 2.3. *L'éducation populaire au sein de Mouvement de Palier.*

Contrairement aux réseaux d'éducation à l'environnement comme le réseau *École et nature* ou le *Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement* (GRAINE), ou bien

d'associations comme la *Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature* (FRAPNA), *Mouvement de Palier* ne revendique pas son appartenance à l'éducation populaire comme un pilier de son identité associative.

Et pourtant, reconnue par la Métropole de Lyon comme une association qui œuvre à la protection de l'environnement et du cadre de vie, l'association est régulièrement sollicitée par des élus locaux ou par des responsables d'animation socio-culturelle (Maison des jeunes et de la culture, Centre social...) dans le cadre d'événements éco-citoyens. *Mouvement de Palier* représente ainsi une alternative extérieure à l'institution qu'est l'école pour éduquer les adultes comme les enfants, à travers ses animations, ses tenues de stand et ses visites des équipements relatifs à la gestion des déchets.

Son statut d'association lui confère une double qualité. Tout d'abord, son indépendance par rapport aux acteurs publics. Si *Mouvement de Palier* relaie les consignes de tri élaborées conjointement par la Métropole et les centres de tri, l'association tient tout de même un discours critique sur les projets et initiatives propulsés par la Métropole et par tous les acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Autrement dit, *Mouvement de Palier* ne se contente pas d'être un simple relais des consignes officielles mais porte un discours réflexif et critique sur la gestion des déchets dans le cadre urbain. Cette posture est notamment permise parce que les sources de financement de l'association, principalement issues des interventions et animations, sont diverses et proviennent de commandes publiques comme de commandes privées.

Le deuxième point, relatif à son statut d'association, est que l'organisation repose uniquement sur la coordination et l'engagement des bénévoles. Au sein de *Mouvement de Palier*, il faut bien distinguer les ambassadeurs qui sont adhérents de l'association, qui paient une cotisation annuelle et qui partagent les idées portées par *Mouvement de Palier* ; et les ambassadeurs qui, de surcroît, s'engagent dans l'organisation, la communication et la gestion de l'association, devenant ainsi bénévoles. Ainsi, à l'heure actuelle, *Mouvement de Palier* ne s'appuie sur aucun agent salarié (ce qui devrait changer à la rentrée prochaine).

Cette absence de salarié implique une grande responsabilisation des bénévoles, qui s'engagent en fonction de leurs disponibilités plus ou moins grandes et de leurs envies. S'il y a une forme de hiérarchie implicite, sur laquelle nous reviendrons dans la troisième partie, il n'y a pas de hiérarchie stricte et chacun peut se saisir du sujet qui l'intéresse ou mener un projet personnel dans lequel il souhaite s'impliquer, avec

l'accord des autres bénévoles. Cette forme d'organisation est cruciale car ce sont bien les bénévoles et les ambassadeurs de *Mouvement de Palier* qui structurent l'activité de l'association et son développement.

Enfin, *Mouvement de Palier* s'inscrit dans le processus d'éducation populaire au sens propre du terme puisque l'association est désormais mandatée et financée par la Métropole de Lyon pour agir dans les quartiers « politiques » de la ville, c'est-à-dire les quartiers particulièrement précaires. Dans le cadre de mon stage, j'ai ainsi eu l'occasion de me rendre dans le quartier de la Duchère, dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement, ainsi que dans le quartier de la Thibaude, à Vaulx-en-Velin. Les habitants de ces quartiers sont relativement peu sensibilisés aux questions environnementales et cela se voit d'ailleurs très nettement dans le nombre d'ambassadeurs recensés dans le registre de *Mouvement de Palier* : respectivement 12 ambassadeurs dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement (contre 45 dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement et 31 dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement) et 4 ambassadeurs seulement recensés à Vaulx-en-Velin (voir annexe 4).

À l'origine de cette carence en ambassadeurs, une double cause : des centres sociaux qui font peu appel à *Mouvement de Palier* pour organiser des form'actions au sein de leur quartier, ou bien qui ne parviennent pas à sensibiliser du monde autour de cette form'action ; et des habitants peu sensibilisés qui ne vont pas faire la démarche pour se rendre à une formation organisée dans un autre arrondissement lyonnais.

À l'occasion d'une rencontre avec les habitants de la Thibaude, à Vaulx-en-Velin (où, sur les quinze inscrits à la rencontre, trois seulement se sont montrés), nous avons pu discuter des difficiles conditions pour mettre en place une action environnementale. Les arguments qui sont ressortis de cette rencontre étaient le désintérêt d'une majeure partie de la population du quartier pour la question environnementale ; un manque de respect d'une mineure partie de la communauté ; le poids des poubelles, souvent trop lourdes à hisser dans les bacs pour les enfants mandatés par les parents ; la peur des représailles en cas d'action directe contre les fauteurs de troubles ; une incapacité à lire ou à comprendre le français qui rendait difficile d'appliquer les consignes de tri ; etc.

Toutes ces difficultés rencontrées par la population font qu'il est encore plus difficile qu'ailleurs de comprendre et d'appliquer les consignes du tri dans les quartiers précaires. L'action de la Métropole y est souvent mal perçue car relayée par des élus qui ne connaissent pas forcément les spécificités et les problèmes des locaux.

C'est pourquoi l'action de *Mouvement de Palier* est particulièrement importante car elle s'appuie sur des citoyens qui font partie intégrante de ces quartiers difficiles, qui en connaissent les enjeux et qui parlent pour ainsi dire « la même langue » que les habitants du quartier. L'action de *Mouvement de Palier* s'inscrit dans le processus d'éducation populaire car l'association ne se place pas en entité extérieure et supérieure aux gens à qui elle enseigne. Au contraire, elle s'appuie sur la force des liens de proximité sociale et géographique pour transmettre les consignes de tri et l'importance des enjeux relatifs au tri sélectif et à la réduction des déchets.

En cela, elle vise la compréhension individuelle et collective des habitants et accompagne la reprise en main des citoyens de leur quartier, de leur environnement, et développe avec eux leur « pouvoir d'agir ».

### 3. Développer le « pouvoir d'agir » des citoyens (*empowerment*).

Il est nécessaire de souligner que l'action de Mouvement de Palier ne se limite pas à l'enseignement des consignes de tri ou des problématiques autour de la gestion de déchets. Elle va au-delà en développant une conscience d'agir individuelle, c'est-à-dire en favorisant un processus d'*empowerment*.

#### 3.1. « *Empowerment* » : de quoi parle-t-on ?

Comme l'indiquent Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener dans leur ouvrage *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, publié en 2015, le terme *empowerment* « articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder ». Il peut donc désigner deux choses : un état accompli avec des citoyens « *empowered* » ou un processus en cours de réalisation.

Le terme anglo-saxon *empowerment* apparaît formellement au XIX<sup>ème</sup> siècle en Grande-Bretagne, où il désigne alors l'état ou l'action de donner du pouvoir. Il acquiert son sens moderne à partir des années 1970 où il est utilisé par la société civile et notamment par les courants des défenseurs des droits civiques, qu'il s'agisse des courants de défense des droits des Noirs ou de ceux des femmes, particulièrement aux États-Unis. Marie-Hélène Bacqué retrace la première utilisation du terme par un mouvement de femmes battues au début des années 1970.

Le terme *empowerment* y est défini comme « *un processus présenté comme égalitaire, participatif et local, par lequel les femmes développent une « conscience sociale » ou une « conscience critique » leur permettant de développer un « pouvoir intérieur » et d’acquérir des capacités d’action, un pouvoir d’agir à la fois personnel et collectif tout en s’inscrivant dans une perspective de changement social* » (Bacqué, 2015).

On parle donc ici d’un état ou d’un processus qui se concentre sur la valorisation et le développement de compétences de l’individu au sein du collectif. C’est bien l’encouragement de ces compétences qui va développer par la suite un « pouvoir d’agir » chez l’individu et la prise de conscience de ce pouvoir d’agir.

### 3.2. *Redevenir acteur du monde.*

Ce processus d’engagement permet à chacun de prendre conscience de sa capacité à transformer et à agir sur le monde, même à une échelle modeste. Comme le présente Philippe Meirieu dans sa conférence, il s’agit de passer du statut de « monde-objet » à celui de « monde-projet ».

Le « monde-objet » est celui où le citoyen n’a pas de prise sur le monde tel qu’il se présente : les choses sont telles quelles sont, elles ne sont ni interrogées ni interrogeables par le citoyen. Ce monde-ci est perçu comme une entité extérieure, à laquelle l’on s’accroche sans véritablement appartenir. C’est un monde que l’on subit, régi par des hommes et des lois sur lesquels j’ai très peu de prise.

À l’inverse, le « monde-projet » est un monde qui peut être questionné, saisi, bousculé, transformé par le citoyen. Ce monde-là est celui où l’on trouve sa place dans ses rapports aux autres et sa spécificité au sein du collectif, et c’est avant tout celui où je peux faire entendre ma voix et transformer les choses.

Comme l’explique très bien Philippe Meirieu :

*« Le « monde-objet », c’est un monde où je subis la loi imposée par les autres ; le monde-projet est un monde où je participe à l’élaboration de la loi. Le « monde-objet », c’est un monde dont l’image*

*s'impose à moi comme opinion normée ; le « monde-projet », c'est un monde où l'on peut contester l'opinion en cherchant à faire la vérité. [...] Le « monde objet » est un monde aux mains des seules forces économiques ; le « monde-projet » est un monde relevant de la décision politique, de la volonté de tous les hommes qui s'associent librement et refusent ensemble toute forme de fatalité, y compris celle du marché. »*

En tant que projet collectif, l'appartenance à la communauté des ambassadeurs *Mouvement de Palier* permet de repousser cette « fatalité » dont parle Meirieu, un défaitisme et une forme de désillusion que l'on entend dans le discours ambiant. Devenir ambassadeur, c'est prendre conscience de sa capacité à agir localement et à faire bouger les choses, les gens, autour de valeurs que l'on défend.

*Mouvement de Palier* est donc une association qui s'inscrit pleinement dans le courant historique de l'économie sociale et solidaire, à la fois par sa forme juridique et par les valeurs qu'elle défend. Toutefois, en tant qu'association, elle est justement soumise à des impératifs. Des impératifs économiques par exemple : si *Mouvement de Palier* a trouvé une certaine forme de modèle économique, c'est-à-dire des interventions commandées par les collectivités locales, par les entreprises ou par les écoles ou la vente de produits à prix libre lors des stands, ces revenus ne sont pas suffisants, en tout cas pour le moment, pour assurer un développement d'envergure à l'association, notamment par le recrutement d'un ou plusieurs salariés. Comme de plus en plus d'associations aujourd'hui, *Mouvement de Palier* est obligé de se soumettre à des appels d'offres, issues par exemple de la Métropole.

Mais comme toute association, *Mouvement de Palier* est également soumis à des impératifs politiques de démocratie et de transparence. Lorsqu'une association se développe, elle peut rencontrer des problèmes liés à la pratique démocratique au sein du processus de prise de décision. Nous verrons dans cette troisième partie comment *Mouvement de Palier* s'engage autour de ces enjeux.

### III. Spécificités de *Mouvement de Palier* et préconisations.

Dans cette partie, nous allons explorer les spécificités de *Mouvement de Palier* par rapport à d'autres associations : comment l'association permet-elle de mobiliser durablement ses ambassadeurs autour de la problématique des déchets ? Quelles sont les difficultés rencontrées par l'association autour de cette mobilisation ?

#### 1. La mobilisation et la responsabilisation des ambassadeurs.

Par rapport à d'autres associations, l'activité de *Mouvement de Palier* ne repose pas uniquement sur ses bénévoles. Si ces derniers sont essentiels pour organiser des form'actions, tenir des permanences et participer au développement continu de l'association, c'est toutefois l'action des ambassadeurs qui fonde l'identité de *Mouvement de Palier* et qui la définit. L'enjeu est alors la question de la mobilisation de ces ambassadeurs : comment solliciter et maintenir intacts la motivation et l'engagement des ambassadeurs ?

##### 1.1. *La question des déchets : un enjeu partagé.*

L'une des spécificités de *Mouvement de Palier* comme association qui œuvre pour la protection de l'environnement est qu'elle concerne un sujet particulièrement appropriable par chacun, quel que soit le niveau d'éducation, de revenus, et quel que soit l'environnement dans lequel évolue l'individu. À la ville comme à la campagne, en maison ou en appartement, la question des déchets est universelle.

La démarche du tri sélectif, mise en application en France dans les années 1970, est désormais largement perçue comme une nécessité et un devoir par une majorité de citoyens français. De plus, la démarche de réduction des déchets est immédiatement appropriable par les individus, qui voient réduire le poids et le contenu de leurs poubelles de manière significative par des gestes simples. Cette démarche s'accompagne généralement d'une réflexion plus globale sur les habitudes de consommation : dans quelles conditions sont produits les objets que j'achète et que je consomme ? Est-ce que ce que j'achète est produit au détriment de la santé ou du bien-être des producteurs ? Est-ce que mes achats ont des répercussions à long terme sur l'évolution de la planète ? Mon empreinte écologique est-elle particulièrement élevée lorsque j'achète ou me déplace d'une certaine façon ?

Ces interrogations peuvent mener à des changements de comportement individuel au fil du temps. Dans cette optique, *Mouvement de Palier* n'hésite pas à intervenir aux côtés de partenaires associatifs, notamment avec *Zéro Déchet Lyon*, qui promeut une réduction des déchets à tous les niveaux de la société (particuliers, entreprises, collectivités locales) ; avec *Aremacs* (Association pour le Respect de l'Environnement lors des Manifestations Culturelles et Sportives), qui éduque et sensibilise au tri sélectif lors de grands ou petits événements ; et de façon moins formelle, avec tous les acteurs qui forment le réseau d'économie circulaire lyonnais, comme *Récup et Gamelles* qui lutte contre le gaspillage alimentaire, *L'Atelier soudé* qui se mobilise contre l'obsolescence programmée et pour la réparation, *Eisenia* qui aide à la mise en place des lombricomposteurs, *Compost'elles* qui accompagne la mise en œuvre des composteurs collectifs...

La thématique des déchets est donc un enjeu particulièrement appropriable pour les citoyens et de plus en plus médiatique, deux facteurs qui facilitent un saisissement du sujet par les citoyens.

### 1.2. Une forte responsabilisation des ambassadeurs.

*Mouvement de Palier* n'est pas la seule association lyonnaise à former des ambassadeurs citoyens : *Zéro Déchet Lyon*, par exemple, propose de former des ambassadeurs « Mon Commerçant M'emballe Durablement » (MCMD). Les ambassadeurs MCMD ont pour mission de rencontrer les commerçants, généralement de leur quartier, et de les convaincre à accepter les sacs à vrac et contenants propres lors des achats de pain, de fromage, de viande, de pâtisserie... et ce afin de limiter l'impact des contenants à usage unique lors des courses.

La spécificité de l'ambassadeur *Mouvement de Palier* est son indépendance et son autonomie. Si l'association fournit des outils à ses ambassadeurs pour mener à bien des actions, il revient à l'ambassadeur de déterminer lui-même son mode d'action, ce qu'il souhaite mettre en place et à quel rythme. Il n'a ni fiche de suivi à remplir ni objectifs à atteindre et ne rend pas de comptes à l'association.

Cette indépendance permet à chaque ambassadeur d'adapter les outils à sa propre situation. C'est d'ailleurs le constat au fondement de l'association : qui est mieux placé que l'ambassadeur pour communiquer autour de la question des déchets au sein de son immeuble ?

C'est donc une relation de confiance qui s'établit entre les ambassadeurs et la structure associative : les ambassadeurs savent qu'il y aura toujours quelqu'un pour les aider en cas de problème rencontré au sein de leur immeuble ; l'association place sa confiance dans les ambassadeurs qui feront de leur mieux pour agir à leur rythme.

### 1.3. *L'enjeu de l'engagement à long terme.*

Toutefois, cette relation de confiance peut poser question sur le long terme. En effet, si une partie des ambassadeurs parvient à mener son action sur la durée en autonomie ou en participant aux rencontres organisées par l'association, une autre partie peut rencontrer différentes problématiques qui vont altérer leur engagement.

Ces problématiques peuvent être d'ordre très divers : il peut s'agir d'un déménagement, ce qui arrive de plus en plus fréquemment, de problèmes de santé, de problèmes avec le syndic qui ne trouvent pas de solution, de problème de légitimité vécu par l'ambassadeur... Les raisons de se « désengager » sont multiples.

À cet enjeu autour de la mobilisation, les bénévoles de *Mouvement de Palier* ont imaginé un nouveau rôle, celui d'ambassadeur-relais. L'ambassadeur-relais est un ambassadeur comme les autres, à ceci près qu'il se charge d'organiser régulièrement des rencontres avec les ambassadeurs de son quartier (même arrondissement ou arrondissement voisin). Ces rencontres remplaceront à l'avenir les anciennes rencontres ambassadeurs organisées par l'association.

Après chaque rencontre, le rôle de l'ambassadeur-relais est de faire remonter les informations utiles (projet de compostage, de boîte à partage, besoin d'une information, besoin de soutien pour un projet, un souci rencontré...) à l'équipe bénévole qui représente *Mouvement de Palier*, et notamment à la personne référente du projet ambassadeur-relais.

Ce nouveau rôle est particulièrement intéressant parce qu'il permet à la fois de responsabiliser davantage les ambassadeurs qui souhaitent s'impliquer dans la vie locale de leur quartier, sans

nécessairement devenir bénévole pour l'association ; et parce qu'il permet également d'assurer un suivi plus régulier des ambassadeurs locaux.

En effet, les rencontres ambassadeurs organisées actuellement par l'association se déroulent soit dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement, à la Maison de l'Économie Circulaire, soit dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement, dans l'un des anciens locaux de l'association *Anciela*. Cette configuration géographique n'est pas idéale pour les ambassadeurs qui n'habitent ni dans le 4<sup>ème</sup> ni dans le 7<sup>ème</sup> et qui ne peuvent donc pas forcément participer, en soirée, à ces rencontres organisées loin de chez eux.

Le statut d'ambassadeur-relais et l'organisation de rencontres locales permettront donc peut-être, à terme, d'assurer une meilleure mobilisation des individus, de maintenir la motivation des ambassadeurs par l'échange entre ambassadeurs du même quartier et de faire remonter à l'équipe de bénévoles les réalisations des ambassadeurs (mise en place d'un composteur d'immeubles, organisation d'apéro zéro déchet...).

Un autre outil pourrait être conçu pour aider l'association à garder du lien avec ses ambassadeurs : un outil numérique, sous la forme d'un sondage par exemple, pour recenser régulièrement (tous les trois mois éventuellement) l'activité et la motivation des ambassadeurs. Ces derniers pourraient alors eux-mêmes confirmer leurs coordonnées (en cas de déménagement), renouveler leur volonté d'être ambassadeur du tri et éventuellement exposer leurs problèmes.

Ces sondages permettraient de renouveler facilement une partie des informations logistiques relatives au registre des ambassadeurs, puisque nous nous sommes aperçus lors d'une séance d'appels pour présenter le projet d'ambassadeurs-relais qu'une grande partie de nos informations n'était plus à jour.

La responsabilisation des ambassadeurs est donc à la fois une opportunité et un enjeu pour l'association *Mouvement de Palier*. Elle implique de s'interroger régulièrement sur les outils dont dispose l'association et d'innover en matière de relation de suivi avec les ambassadeurs.

## 2. Des enjeux de gouvernance.

Comme structure associative, *Mouvement de Palier* s'inscrit de fait dans l'ESS. L'association s'inscrit également dans le guide de bonnes pratiques de l'ESS puisqu'elle accorde une attention particulière aux enjeux de démocratie et de transparence. Toutefois, ces bonnes pratiques rencontrent parfois certaines limites.

### 2.1. Une gouvernance démocratique.

Je l'ai expérimenté moi-même au cours de mon stage : au sein de *Mouvement de Palier*, chacun, qu'il soit bénévole ou ambassadeur, ancien de l'association ou non, peut présenter ses idées ou donner son avis sur les projets en cours.

Ainsi, j'ai imaginé l'animation « Relais du tri » après l'une de mes premières « autopsies de poubelle » au cours d'un événement à la Duchère, dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement, au contact des enfants. À la suite de cette animation, j'ai partagé mon ressenti auprès de Pauline qui m'a encouragée à développer cette idée et à la présenter lors de la prochaine réunion bénévoles, qui se déroule mensuellement. Mon idée a été approuvée et encouragée à l'unanimité, puis nous avons assemblé le matériel de jeu avec deux bénévoles.

Cette expérience a été personnellement très gratifiante puisque, arrivée depuis peu et comme simple stagiaire, j'avais été écoutée au même titre qu'un bénévole plus ancien. Comme je l'ai constaté par la suite, cette écoute est de mise dans les réunions bénévoles comme dans les rencontres ambassadeurs : ces derniers, particulièrement bien placés pour indiquer de quoi ils ont besoin, font énormément de suggestions qui sont alors discutées et mises en place par les bénévoles, ou alors directement laissées à la réalisation par l'ambassadeur lui-même, avec le soutien éventuel des bénévoles.

La participation est également de mise au sein du conseil d'administration puisque celui-ci est composé de membres anciens, comme Pauline ou Basile, futur salarié de l'association en septembre, ou de membres plus récents et très motivés, comme Sarah, qui a rejoint l'association lors de l'année précédente et qui a très vite occupé le rôle de « responsable des bénévoles ». Dans un souci de démocratie, les différents rôles de l'association sont également représentés au CA (bénévole, ambassadeur...).

Dans la forme et dans la pratique, de manière globale, la gouvernance de *Mouvement de Palier* est donc une gouvernance ouverte et participative.

## 2.2. Une forme de hiérarchie implicite.

Toutefois, et malgré cet effort pour tendre vers une gouvernance démocratique et partagée, j'ai ressenti une certaine forme de hiérarchie qui n'était pas explicitement exprimée par les bénévoles. Elle se base en grande partie sur l'ancienneté et sur la place majeure qu'occupent certains bénévoles dans l'association.

Dans les faits, cela se traduit parfois par un manque de communication sur telle ou telle action entreprise, et donc par une perte de temps dommageable pour les bénévoles comme pour l'association. Cette situation peut également se traduire par une forme de timidité ou de réticence à se positionner sur certains projets, à prendre l'initiative ou tout simplement à valider un document.

J'ai notamment senti cette forme implicite de hiérarchie lors de mes conversations avec un(e) bénévole qui a laissé échapper : « il faudrait que cela soit relu par Jérémie, Basile ou une personne comme ça... ». J'ai trouvé cette expression « une personne comme ça » extrêmement révélatrice des rapports de force qui peuvent se jouer au sein de l'association, puisqu'elle laisse supposer un double standard au sein de l'association : les bénévoles comme Basile ou Jérémie, qui font partie de l'association depuis longtemps et assument des responsabilités importantes en plus de leur place au CA, et les autres bénévoles qui peuvent se sentir moins légitimes.

Si elle n'est pas anormale, puisque toute structure sociale est régie par des rapports de force, cette situation doit cependant être limitée au maximum par une vigilance constante des membres de l'association.

J'ai personnellement pu voir que chaque personne était appréhendée au sein de *Mouvement de Palier* dans son humanité et que les initiatives individuelles étaient vivement encouragées. Quelqu'un qui souhaite s'investir se verra rapidement confié des responsabilités, au sein d'un projet existant ou autour d'un projet qu'il souhaite mener.

L'équipe de *Mouvement de Palier* doit donc continuer ses efforts pour encourager l'initiative de ses bénévoles avec bienveillance et les inclure toujours davantage dans le processus de prise de décision de l'association.

### 2.3. *Vers une transparence accrue.*

Au bout de deux mois de stage, j'ai pu me rendre compte qu'un travail important est abattu par les bénévoles de *Mouvement de Palier* : chaque mois se déroule en effet au minimum une form'action (souvent davantage), une permanence dans un quartier de Lyon, une réunion bénévoles et une rencontre ambassadeurs.

De ces réunions émergent des idées qui sont mises en forme dans des compte-rendu, et des projets innovants sont régulièrement évoqués, indifféremment par les ambassadeurs ou les bénévoles. Ces compte-rendu sont alors partagés aux membres qui ont participé à la réunion. Toutefois, tout ce travail n'est pas rendu visible pour le grand public.

Il me semble important d'informer davantage les ambassadeurs sur les projets de l'association. Je pense que l'intérêt de cette transparence est double : elle permet de montrer d'une part que l'association est en évolution constante, qu'elle est toujours active et de plus en plus ambitieuse ; et d'autre part certains projets portés par les bénévoles de *Mouvement de Palier* pourraient intéresser certains ambassadeurs qui choisiraient alors de s'investir davantage dans les activités de l'association.

À cette question de transparence, on trouve bien entendu des limites : ne risque-t-on pas de brouiller la compréhension des ambassadeurs en présentant des brouillons de projets qui ne sont pas encore définitifs, comme le projet ambitieux des ambassadeurs-relais ? Si ces compte-rendu sont envoyés régulièrement par messagerie, ne risquent-ils pas d'ennuyer à la longue les ambassadeurs qui se désinscriraient de la liste de diffusion ? Doit-on laisser tout le monde accéder à ces compte-rendu ou en restreindre l'accès aux ambassadeurs ?

La question n'est pas aisée et mérite, à mon sens, d'être réfléchie. Il serait possible d'imaginer une rubrique sur le site internet de l'association avec une présentation détaillée de la gouvernance : membres du CA, membres bénévoles, fréquences et déroulement des réunions... Il me semble également important d'y trouver les statuts de l'association qui ne sont actuellement pas accessibles à la lecture par le grand public. Enfin, une rubrique pourrait contenir les compte-rendu les plus récents des différentes réunions (bénévoles et rencontres ambassadeurs) et donner ainsi un aperçu de la vie interne de l'association.

Ces questions de gouvernance et de transparence ne sont pas forcément faciles à traiter dans la pratique. Toutefois, les explorer renforcerait encore davantage l'engagement de *Mouvement de Palier* dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

### 3. La possibilité d'essaimage de *Mouvement de Palier*.

Uniquement basé sur l'engagement des citoyens à agir localement, le modèle de fonctionnement de *Mouvement de Palier* est, on l'imagine, facilement reproductible à travers les territoires. Le processus d'essaimage désigne ici à la fois la diffusion et l'appropriation de l'initiative par les acteurs du territoire. Dans quelle mesure le fonctionnement de *Mouvement de Palier* est-il appropriable par des acteurs locaux ?

#### 3.1. *Une consigne locale à vocation nationale.*

L'une des forces de l'association est qu'elle s'empare d'un sujet d'envergure nationale mais avec des spécificités locales.

En effet, si la nécessité du tri sélectif est largement diffusée et médiatisée par l'État, notamment par le ministère de la Transition écologique et solidaire, les consignes de tri varient localement ainsi que les équipements locaux (couleur des poubelles de tri et d'ordures ménagères).

Cette double impulsion perturbe une compréhension claire et lisible des consignes de tri par les habitants. C'est là où *Mouvement de Palier* joue un rôle essentiel puisque l'association permet à la fois de clarifier les mécanismes des consignes de tri et de réfléchir sur la problématique des déchets, notamment en milieu rural.

L'objectif même de l'association est ici facilement reproductible et particulièrement appropriable par les acteurs locaux puisque le territoire national est entièrement concerné.

De plus, l'État désire à terme unifier les consignes de tri et la couleur de tous les équipements du territoire. Dans un rapport publié en avril 2018, intitulé *Feuille de route économie circulaire*, le ministère de la Transition écologique et solidaire déclare vouloir « simplifier et harmoniser les règles de tri des déchets sur tout le territoire, aussi bien dans les foyers et les entreprises que dans l'espace public ». Il ajoute : « D'ici 2022, tous les centres de tri seront modernisés et tous les Français pourront mettre tous les emballages dans le bac jaune. »

Il est donc particulièrement important que des associations comme *Mouvement de Palier* accompagnent et explicitent ce changement auprès des citoyens, complétant ainsi l'action de l'État.

### 3.2. *Des outils adaptatifs et personnalisables.*

L'une des forces de Mouvement de Palier est que l'association dispose d'outils particulièrement adaptatifs et personnalisables, parce que pensés comme tel dès l'origine !

L'association a en effet rapidement été confrontée à une pluralité de situations présentées par les habitants : absence de local à poubelles, absence de poubelles de tri, présence d'un composteur de bas d'immeuble, présence d'un jardin partagé... Ces spécificités très locales ont été prises en compte lors de la réalisation des outils par les bénévoles ou par les graphistes.

Ainsi, l'affiche qui explicite les consignes de tri (voir annexe 2) est entièrement personnalisable par l'ambassadeur qui peut indiquer les jours de collecte des déchets, le silo à verre le plus proche, la déchèterie à proximité, le Point Relais du quartier, les éventuelles recycleries ou donneries alentour...

L'affiche en elle-même est également facilement personnalisable puisque le contenu graphique est stocké numériquement dans le disque dur en ligne de l'association.

Enfin, *Mouvement de Palier* développe actuellement une form'action et des outils pour être ambassadeur sur son lieu de travail : l'affiche correspondante a donc demandé de nombreuses réflexions pour aboutir à un système totalement personnalisable, propre à chaque entreprise selon son fonctionnement interne et sa politique de recyclage des déchets.

Puisque *Mouvement de Palier* repose principalement sur l'engagement de ses ambassadeurs citoyens et sur quelques outils entièrement personnalisables, son modèle est facile à répliquer et à saisir par les acteurs locaux. Compte tenu de la production mondiale, toujours croissante, de déchets, cet essaimage est à souhaiter, non seulement en France mais également à l'étranger : la nécessité de réduire les déchets produits chaque année est en effet de plus en plus impérieuse.

Comme toute association, *Mouvement de Palier* rencontre donc de nouveaux défis au cours de son développement : accueil et mobilisation des bénévoles, diversifier son public d'ambassadeurs, réussir à former une véritable communauté de citoyens engagés, proposer de nouvelles actions, des nouveaux outils pour renouveler le rôle de l'ambassadeur... Les défis sont multiples, mais pour avoir côtoyé les bénévoles de *Mouvement de Palier* pendant un peu plus de deux mois, je sais qu'ils seront relevés avec panache.

## Conclusion

Les travaux d'historiens et de sociologues que nous avons présentés tout au long de ce mémoire nous permettent de mieux comprendre la force de mobilisation de l'association *Mouvement de Palier* autour d'un projet écologique qui, s'il semble simple, se heurte pourtant à des obstacles quotidiens.

Le modèle original de *Mouvement de Palier* qui repose sur le lien de confiance entre l'association et ses ambassadeurs répond à de réels besoins du territoire et de sa population, besoins qui sont insuffisamment satisfaits par l'État. Ce n'est pourtant pas faute d'information mise à la disposition du public ou de campagne de sensibilisation, mais peut-être tout simplement parce que cet enjeu de proximité ne peut être pris en charge uniquement par un acteur national : les acteurs locaux, comme les structures associatives ou les citoyens eux-mêmes qui s'en font les porte-parole, sont probablement les mieux placés pour se saisir du sujet et pour diffuser un message adapté.

Nous pouvons ainsi dire que le modèle de *Mouvement de Palier* est un modèle innovant puisqu'il répond à des besoins peu ou mal satisfaits par l'État et le système public.

Comme nous l'avons vu, ce modèle prend sa source dans une variété de mouvements : éducation au développement durable, éducation populaire et économie sociale et solidaire. Cette inscription multiple ancre profondément *Mouvement de Palier* dans les valeurs et les pratiques de l'ESS.

Ces valeurs se retrouvent dans la réflexion pédagogique menée au sein de l'association, c'est-à-dire sur la manière de donner à chacun les outils et les connaissances pour agir au mieux sur son environnement, de façon à la fois individuelle et collective. Sans se revendiquer explicitement du domaine de la pédagogie ou de l'EDD, *Mouvement de Palier* s'inscrit pourtant dans une logique pédagogique nouvelle, qui s'accompagne d'expérimentations et de méthodes innovantes.

Ces expérimentations se traduisent par exemple par des ouvertures d'école d'un nouveau genre, comme les écoles Freinet, Montessori ou Steiner, qui expérimentent l'autonomie des enfants, la prise de parole ouverte, la méthode de décision collective et démocratique. Ces écoles sont souvent réservées aux plus jeunes enfants, du CP au CM2, et sont généralement des écoles privées. On trouve quelques rares

établissements du secondaire comme le Lycée Autogéré de Paris (LAP), où les professeurs et les lycéens assument toutes les tâches relatives à la gestion du lycée et prennent chaque décision de manière collective.

On trouve également de plus en plus d'écoles, collèges et lycées labellisés « École/établissement en démarche de développement durable » (E3D), autrement nommés « Éco-école » ou « Éco-collège », comme l'éco-collège Clément Marot dont nous avons rencontré les élèves lors de l'événement « Rue aux enfants » dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Ces établissements portent une attention particulière au tri et à la collecte des déchets et promeuvent des activités de sensibilisation autour du développement durable, des soirées d'informations, l'élection d'éco-délégués au sein des classes et une réflexion générale autour du développement durable.

Ces formes nouvelles de pédagogie sont extrêmement importantes : si elles n'occultent bien évidemment pas la formation des adultes, tout au long de leur vie, elles sont un pilier majeur de la formation des citoyens. Cette formation première doit être enrichie de ces pédagogies novatrices car actuellement, l'école est confrontée à un relatif échec en terme d'éducation au développement durable et de changements de comportement.

À l'apprentissage doivent s'ajouter les activités concrètes, les ateliers, les jeux, l'expérimentation, la discussion et l'autonomie pour permettre non seulement d'appréhender l'importance d'un développement responsable mais également pour introduire davantage de solidarité et de respect entre les élèves, et plus tard entre futurs citoyens.

Il faut donc renouveler l'école et les pratiques pédagogiques pour encourager sur le long terme les comportements responsables et soutenables des citoyens. Pour cela bien sûr, il est possible de s'appuyer sur les travaux des chercheurs et des pédagogues ; mais également sur l'expérience des enseignants et des collectifs citoyens tels que les associations.

En cela, *Mouvement de Palier* apporte à sa manière sa pierre à l'édifice en contribuant à l'éducation des adultes comme des plus jeunes.

Cependant, l'action de *Mouvement de Palier* ne se limite pas au simple domaine du développement durable. L'association ne forme pas simplement des citoyens éco-responsables. En permettant à chacun de monter en compétence autour de la thématique des déchets et des enjeux qui y sont liés, en donnant des outils pour diffuser l'information et faire bouger les choses autour de soi, la dynamique initiée par Mouvement de Palier permet aux ambassadeurs de prendre conscience de leur pouvoir d'agir sur le monde.

Les ambassadeurs ne sont donc pas simplement les relais d'un projet écologique mais des individus solidaires, volontaires et avant tout agissant, qui ont fait du monde leur propre « monde-projet ».

## Bibliographie

### Publications de recherche :

ABDELMALEK Ali Aït, 2004, « Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne », *Sociétés*, n°86, p. 99-117

PIGOZZI Mary Joy, 2003, « L'Unesco et la Décennie internationale pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2015), *Connexion*, vol. XXVIII, n°1-2, disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001306/130632f.pdf> [consulté le 08 juin 2018]

POUJOL Geneviève, 2005, « Éducation populaire : une histoire française », *Hermès, La Revue*, n°42, p.126-130

SAUVÉ Lucie, 2010, « La dimension politique de l'éducation relative à l'environnement », *Éducation relative à l'environnement*, Vol. 9, disponible sur : [http://www.revue-ere.uqam.ca/categories/PDF/volume\\_9/EDITO\\_LS.pdf](http://www.revue-ere.uqam.ca/categories/PDF/volume_9/EDITO_LS.pdf) [consulté le 10 juin 2018]

### Conférences en ligne :

MEIRIEU Philippe, 2001, « Éduquer à l'environnement : pourquoi ? Comment ? », Congrès international Planet'ère, disponible sur : [https://www.meirieu.com/ARTICLES/MONDE%20OBJET\\_PROJET-RTF.pdf](https://www.meirieu.com/ARTICLES/MONDE%20OBJET_PROJET-RTF.pdf) [consulté le 06 juin 2018]

### Mémoire de master :

VEILLEROT Pauline, 2016, *Des ambassadeurs d'un nouveau genre : les ambassadeurs d'initiative citoyenne*, Mémoire de master en conduite de projet et développement durable des territoires, sous la direction de Michel Basset, Sciences Po Lyon

### Ouvrages :

DIEMER Arnaud et al., 2014, *Éducation au développement durable*, Belgique, De Boeck Supérieur, Pédagogies en développement, 496 p.

MIGNON Jean-Marie, 2007, *Une histoire de l'éducation populaire*, Paris, La Découverte, ? p.

Autres ressources en ligne :

Commission économique pour l'Europe, 2005, *Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable*, disponible sur : [http://www.adequations.org/IMG/pdf/SEDD\\_2005.pdf](http://www.adequations.org/IMG/pdf/SEDD_2005.pdf) [consulté le 07 juin 2018]

Commission européenne, 2003, *Glossaire des termes de santé internationaux*, disponible sur : [http://asp.bdsp.ehesp.fr/Glossaire/Doc/GlossaireSP\\_VersionFrancaise.pdf](http://asp.bdsp.ehesp.fr/Glossaire/Doc/GlossaireSP_VersionFrancaise.pdf) [consulté le 15 juin 2018]

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987, *Notre avenir à tous*, disponible sur : [https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport\\_brundtland.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf) [consulté le 07 juin 2018]

France Bénévolat, 2016, *L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2016*, disponible sur : [https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/media/ENQUETE\\_Evol\\_benevolat\\_associatif\\_en\\_2016\\_vDEF.pdf](https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/uploads/media/ENQUETE_Evol_benevolat_associatif_en_2016_vDEF.pdf) [consulté le 14 juin 2018]

Métropole de Lyon, 2005, *Plan d'éducation au développement durable*, disponible sur : [https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/files/downloads/2011/06/20060927\\_gl\\_planeducationdd.pdf](https://blogs.grandlyon.com/developpementdurable/files/downloads/2011/06/20060927_gl_planeducationdd.pdf) [consulté le 03 juin 2018]

Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2018, *Feuille de route économie circulaire*, disponible sur : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Feuille-de-route-Economie-circulaire-50-mesures-pour-economie-100-circulaire.pdf> [consulté le 21 juin 2018]

Ministère de l'Éducation nationale, 2015, *Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018*, disponible sur : [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=85723](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85723) [consulté le 03 juin 2018]

Recherches et solidarités, 2016, *La France bénévole en 2016*, disponible sur : <http://recherches-solidarites.org/media/uploads/la-france-benevole-2016.pdf> [consulté le 14 juin 2018]

Sindra, 2017, *Les déchets non dangereux en Auvergne-Rhône-Alpes-AuRA*, disponible sur : <http://www.sindra.org/wp-content/uploads/2017/12/SINDRA-observatoire-dechets-Auvergne-Rhone-Alpes-2016.pdf> [consulté le 21 juin 2018]

Unesco, 2014, *Feuille de route pour la mise en œuvre du Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement*, disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002305/230514f.pdf> [consulté le 08 juin 2018]

Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, 1980, *Stratégie mondiale de la conservation*, disponible sur : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/WCS-004-Fr.pdf> [consulté le 09 juin 2018]

WWF France, 2018, *L'autre déficit de la France*, disponible sur : [https://www.footprintnetwork.org/content/uploads/2018/05/2018\\_lautre\\_deficit\\_de\\_la\\_france\\_lo.pdf](https://www.footprintnetwork.org/content/uploads/2018/05/2018_lautre_deficit_de_la_france_lo.pdf) [consulté le 09 juin 2018]

ZOR, 2014, « Rendez-vous manqués avec l'éducation populaire », *L'Utopik*, n°3, disponible sur : <http://www.lutopik.com/Lutopik3.pdf> [consulté le 07 juin 2018]

## Annexes

### Annexe 1 – extrait du livret des activités de *Mouvement de Palier*

#### Autopsies d'une poubelle !

Mouvement de Palier, en collaboration avec l'association Zéro déchet Lyon, propose une animation "Autopsie d'une poubelle".

##### OBJECTIF :

L'animation vise à sensibiliser le public au tri et à la réduction des déchets grâce à l'analyse du contenu d'une poubelle-type.



**Durée : entre 30 mn à 1 h, suivant la demande et la participation du public.**

##### DÉROULEMENT :

L'animation se déroule en dialogue avec le public, dans un moment convivial. Les personnes sont invitées à extraire d'une poubelle reconstituée des déchets du quotidien et de proposer la poubelle dans laquelle chaque déchet doit être jeté. Les animateurs sont là pour apporter quelques chiffres pour prendre conscience des enjeux et proposer des conseils et astuces pour mieux trier et réduire ses déchets au quotidien !



## Annexe 2 – affiche de rappel des consignes de tri

# MOUVEMENT DE PALIER



**POUR LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS**

dans la Métropole de Lyon



### TRI DES EMBALLAGES + Journaux / Papiers / Magazines

BOULLETTES EN PLASTIQUE	BOULLETTES EN PASTIQUE D'IMPAQ	BLOCS & FLACS	EMBALLAGES EN CARTON
EMBOÛTES METES	BILLETS DE TRAM	JOURNAUX & MAGAZINES	PRENDRE JUS AUTOCOLLANTS STOP-PLAS (www.stop-plas.fr)
BARQUETTES EN CARTON	FEUILLES DE PLYS	COUVRES & CAPSULES	ADROSOLS
BOITES DE CONCRETE	CANETTES	BRIQUES ALIMENTAIRES	BARQUETTES ALIMENTAIRES - ALU

Les emballages ne sont PAS RECYCLÉS DANS UN SAC PLASTIQUE

L'ALUMINIUM : en bas de la table d'une dalle de terre

PLASTIQUE DE BOUTEILLES & FLACS / PAPIERS / MÉTAUX / CARTON / ALUMINIUM / AÉROSOLES / CAPSULES DE BÉBÉ

### INCINÉRATION ENFOUISSEMENT

BARQUETTES EN PLASTIQUE	DÉCHETS EN POLYSTYRÈNE	FILMS PLASTIQUE
POTS & PLASTIQUES RIGES	SACS PLASTIQUE	FILMS ALIMENTAIRES EN PLASTIQUE
SACHETS PLASTIQUES CHARGES D'ALIMENTAIRE	PAPIER CROISSON	PETITS OBJETS EN PLASTIQUE & MÉTAL
PAPIER PONT & PHOTOS	MOUCHES & LINGETTES USAGÉS	

LA MÉTROPOLE DE LYON COMPTE 2 BACS (BATELIERES) - Grand - 100kg / Petit - 50kg

PLASTIQUE FINE / POLYSTYRÈNE / PETITS OBJETS

#### Silo à verre

Uniquement les bouteilles et les bocaux (ZB)

SILO LE PLUS PROCHE :

LES ASSIETTES, VERRES ET VERRES CHARGÉS VONT À LA DÉCHETTERIE

#### DECHETTERIE à points de collecte

APPELLEZ-VOUS À LA DÉCHETTERIE QU'IL Y AIT UN SAC PLASTIQUE

Déchetterie à Donnez le plus proche

#### COMPOST

#### VALORISATION DES DÉCHETS

REPAR DÉCUPER	
REPAR METTRE EN ROULE	
REPAR DE REBOR	
REPAR COMPRESSER	

#### RÉFÉRENT

Nom : \_\_\_\_\_

Étage : \_\_\_\_\_

#### INFOS

#### RUBAN DE MOBIUS

Ne veut pas forcément dire que le produit est recyclable. Quand il est affiché seul, le produit est totalement recyclable. Quand un pourcentage figure en son centre le produit a été fabriqué à partir de ce pourcentage de matériaux recyclés.

#### POINT VERT :

Ne signifie pas forcément que l'emballage est recyclable, mais que l'entreprise verse une éco-contribution pour la gestion des déchets d'emballages ménagers.

#### TRI MAN

L'emballage même d'une consigne aléatoire (poubelle de la déchetterie) peuvent servir localement.

contact@le mouvementdepalier.fr

Site internet des déchets dans les villes : [le mouvementdepalier.fr](http://le mouvementdepalier.fr)

CETTE AFFICHE EST RECYCLÉE, PLUS À ÉCHANGER POUR VOUS

Affiche réalisée le 02/12/2015 - Graphisme Ombrelle Lila

## Annexe 3 – affichette du mois



**MP** POUR LE TRI ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

# LE SAVIEZ-VOUS

### On ne compresse pas les bouteilles en plastiques !

**POURQUOI ?**  
Les machines de pré-tri n'analysent pas les bouteilles écrasées ou même semi-plates comme un contenant en plastique à recycler. Elles partent donc souvent en incinération (brûlage).

**SOLUTION :**  
Laissez vos bouteilles en l'état (avec le bouchon).  
Privilégiez l'eau du robinet (tout aussi bonne pour votre santé).  
Gardez vos bouteilles en verre et utilisez des gourdes pour transporter vos boissons avec vous !



## Annexe 4 – répartition géographique des ambassadeurs

*Note : tous les ambassadeurs ne sont pas géographiquement répertoriés dans le registre. Ces nombres ne sont donc qu'une approximation.*

